

AVIS AUX AUTEURS.

L'A. R. S. C. publie les études dont la valeur scientifique indiscutable a été reconnue par la Classe intéressée sur rapport d'un ou plusieurs de ses membres (voir Règlement général dans l'Annuaire, fasc. 1 de chaque année du *Bulletin des Séances*).

Les travaux de moins de 32 pages sont publiés dans le *Bulletin*, tandis que les travaux plus importants sont insérés dans la collection des *Mémoires*.

Les manuscrits doivent être adressés au Secrétariat, 80A, rue de Livourne, à Bruxelles 5. Ils seront conformes aux instructions consignées dans la « Notice de présentation des manuscrits » (voir *Bull.*, 1956, p. 492) dont un tirage à part peut être obtenu au Secrétariat sur simple demande.

BERICHT AAN DE AUTEURS.

De K. A. K. W. publiceert de studies waarvan de ontegensprekelijke wetenschappelijke waarde door de betrokken Klasse erkend werd, op verslag van één of meerdere harer leden (zie het Algemeen Reglement in het Jaarboek, afl. 1 van elke jaargang van de *Mededelingen der Zittingen*).

De werken die minder dan 32 bladzijden beslaan worden in de *Mededelingen* gepubliceerd, terwijl omvangrijker werken in de verzameling der *Verhandelingen* opgenomen worden.

De handschriften dienen ingestuurd naar de Secretarie, 80A, Livornostraat, Brussel 5. Ze zullen rekening houden met de richtlijnen samengevat in de « Nota over de indiening van handschriften » (zie *Meded.* 1956, blz. 493), waarvan een overdruk op eenvoudige aanvraag bij de Secretarie kan bekomen worden.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES COLONIALES

BULLETIN DES SÉANCES

(Nouvelle série)

IV — 1958 — 5

Séance plénière tenue le mercredi 22 octobre 1958
dans la Grande Salle du Palais des Académies à Bruxelles

KONINKLIJKE ACADEMIE VOOR KOLONIALE
WETENSCHAPPEN

MEDEDELINGEN DER ZITTINGEN

(Nieuwe reeks)

IV — 1958 — 5

Pleno-zitting gehouden op woensdag 22 oktober 1958
in de Grote Zaal van het Paleis der Academiën te Brussel

Séance plénière du 22 octobre 1958.

La séance est ouverte à 15 heures, dans la grande salle du Palais des Académies à Bruxelles, sous la présidence de M. M. *Legraye*, président de l'Académie, assisté de MM. *A. Wauters*, vice-directeur de la Classe des sciences morales et politiques, *L. Hauman*, directeur de la Classe des Sciences naturelles et médicales, *R. Deguent*, vice-directeur de la Classe des Sciences techniques, ainsi que de MM. *E.-J. Devroey*, secrétaire perpétuel, et *M. Walraet*, secrétaire des séances.

M. L. *Pétillon*, ministre du Congo belge et du Ruanda-Urundi, prend également place au bureau.

L'assistance est composée de la plupart des membres de l'Académie et des représentants les plus qualifiés des institutions scientifiques, politiques et administratives belgo-congolaises.

M. le *Président* souhaite la bienvenue aux personnalités qui ont bien voulu répondre à notre invitation.

Il donne ensuite la parole au *Ministre du Congo belge et du Ruanda-Urundi*.

Après avoir rendu hommage à l'activité de l'Académie, et à la mémoire des confrères disparus, M. L. *Pétillon*, évoquant la pose de la première pierre du Centre culturel, offert au Congo par la Belgique à l'occasion du 50^e anniversaire de leur union, insiste sur la valeur que présentent les différentes manifestations de la culture congolaise (voir p. 1132).

Il affirme que, grâce au contact avec l'Europe, les arts indigènes connaîtront une expansion nouvelle.

— 2631 —

Pleno-zitting van 22 oktober 1958.

De zitting wordt geopend te 15 uur, in de Grote Zaal van het Paleis der Academiën te Brussel, onder voorzitterschap van de H. M. *Legraye*, voorzitter der Academie. Naast hem nemen plaats de HH. A. *Wauters*, vice-directeur der Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen, L. *Hauman* directeur der Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen, R. *Deguent*, vice-directeur der Klasse voor Technische Wetenschappen, alsook de HH. E.-J. *Devroey*, vaste secretaris, en M. *Walraet*, secretaris der zittingen.

De H. L. *Pétillon*, minister van Belgisch-Congo en van Ruanda-Urundi, maakt eveneens deel uit van het bureau.

De vergadering bestaat uit het grootste deel der leden van de Academie en der vertegenwoordigers van vooraanstaande wetenschappelijke, politieke en administratieve Belgo-Congolese instellingen.

De *Voorzitter* verwelkomt de personaliteiten die gevolg hebben willen geven aan onze uitnodiging.

Hij verleent vervolgens het woord aan de *Minister van Belgisch-Congo en van Ruanda-Urundi*.

Na hulde gebracht te hebben aan de activiteit van de Academie et aan de herinnering van de overleden confraters, herinnert de H. L. *Pétillon* aan het leggen van de eerste steen van het Cultureel Centrum, dat door België aan Congo werd aangeboden, naar aanleiding van de 50^{ste} verjaring hunner vereniging, en legt de nadruk op de waarde die de verschillende uitingen der Congolese cultuur vertegenwoordigt (zie blz. 1133).

Hij bevestigt dat de inlandse kunstvormen door

Le *Secrétaire perpétuel* lit ensuite son rapport sur l'activité de l'Académie pendant l'année 1957-1958 (voir p. 1084).

Enfin, M. M. *Legraye* prononce son discours, intitulé : « L'avenir de l'industrie minière au Congo belge » (voir p. 1116).

La séance est levée à 16 h 20.

Le 22 octobre 1958.

hun kontakt met Europa, een nieuwe bloei zullen kennen.

Vervolgens leest de *Vaste Secretaris* zijn verslag over de werkzaamheden der Academie tijdens het jaar 1957-1958 (zie blz. 1085).

Tenslotte houdt de H. M. *Legraye* zijn redevoering, getiteld: « L'avenir de l'industrie minière au Congo belge » (zie blz. 1116).

De zitting wordt geheven te 16 u 20.

22 oktober 1958.

**E.-J. Devroey. — Rapport sur l'activité
de l'Académie royale des Sciences coloniales
pendant l'année académique 1957-1958.**

C'est une bien pénible tradition pour le *Secrétaire perpétuel* de l'A.R.S.C. de devoir, au début de chacun de ses rapports annuels, évoquer la mémoire du ou des confrères disparus au cours de l'exercice sous revue. Cette fois encore, le sort ne nous a pas épargnés, car c'est à quatre reprises que la mort a frappé à notre porte, dont trois fois en l'espace de moins d'un mois.

Né à Malines, le 16 février 1899, Frans OLBRECHTS décéda à Aix-la-Chapelle, le 24 mars 1958, après une longue et douloureuse maladie, stoïquement supportée. Docteur en philosophie et lettres de l'Université catholique de Louvain, il se spécialisa très tôt dans les sciences ethnographiques et ethnologiques. De 1926 à 1939, il accomplit ainsi de nombreuses missions d'études chez les tribus indiennes d'Amérique du Nord, ainsi qu'au Maroc et en Afrique Occidentale française.

Chargé de cours d'ethnologie générale et comparée à l'Université de Gand, où il fonda, en mars 1940, le Centre pour l'Étude de l'Art africain, il enseigna également l'Encyclopédie de l'Art primitif et l'Histoire des Arts et de la Culture des peuples primitifs et mi-civilisés à l'Institut supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie. *Visiting professor* à la *Columbia University* en 1936-37, il fut aussi le collaborateur écouté du *Bureau of American Ethnology* de Washington.

Nommé directeur du Musée royal du Congo belge,

**E.-J. Devroey. — Verslag over de activiteit der
Koninklijke Academie voor Koloniale Wetenschappen
gedurende het academisch jaar 1957-1958.**

Het is een smartelijke traditie voor de *Vaste Secretaris* van de K.A.K.W., dat hij elk zijner jaarlijkse verslagen moet aanvangen met te herinneren aan de confrater of confraters, die ons ontvielen in de loop van het betrokken academisch jaar.

Ook deze keer heeft het lot ons niet gespaard, want tot vier maal toe klopte de dood aan onze deur, waarvan driemaal in een tijdspanne van minder dan een maand.

Frans OLBRECHTS werd geboren te Mechelen, 16 februari 1899, en overleed te Aken, 24 maart 1958, na een lange en pijnlijke ziekte, die hij met stoïcijnse berusting verdroeg. Als doctor in de Wijsbegeerte en de Letteren van de Katholieke Universiteit te Leuven, specialiseerde hij zich in de etnografische en etnologische wetenschappen. Van 1926 tot 1939 vervulde hij aldus talrijke studiezendingen bij de Indiaanse volksstammen van Noord-Amerika, evenals in Marokko en in Frans West-Afrika.

Als docent in de Algemene en Vergelijkende Etnologie aan de Universiteit te Gent, stichtte hij in maart 1940 het Centrum voor Studie van de Afrikaanse Kunst. Aan het Hoger Instituut voor de Kunstgeschiedenis en de Archeologie onderwees hij eveneens de Encyclopedie van de Primitieve Kunst en de Kunst- en Kultuurgeschiedenis van de primitieve en half-geciviliseerde volkeren. Hij was *visiting professor* aan de *Columbia University* in 1936-1937 en tevens een gewaardeerd medewerker van het *Bureau of American Ethnology* te Washington.

Hij werd benoemd tot directeur van het Koninklijk

le 24 novembre 1947, il y déploya une somme d'intelligence et de talent qui contribua grandement à maintenir à cette institution scientifique le prestige dont elle jouit dans le monde entier.

Membre associé de notre Compagnie depuis le 22 janvier 1940, Frans OLBRECHTS en avait été nommé membre titulaire le 2 août 1956. Il participa aussi aux travaux de la Commission d'Ethnologie et de la Commission centrale de l'Atlas général du Congo.

C'est avec une émotion profonde que nous apprîmes le décès à Uccle, le 17 septembre 1958, de notre très éminent confrère, le général GEORGE MOULAERT. Né à Bruges, le 19 mai 1875, il fut attiré très jeune par la carrière coloniale. Le 23 janvier 1902, alors qu'il venait d'être nommé lieutenant du Génie, il s'embarqua pour le Congo. Il fut chargé d'achever la construction du fort de Shinkakassa et, bientôt après, d'une mission de délimitation politiquement fort délicate. Commissaire de district dès 1907 à Léopoldville, puis commissaire général, G. MOULAERT mit sur pied une organisation administrative et technique qui, jusqu'en 1940, se révéla parfaitement appropriée aux circonstances. Il y réorganisa notamment la direction des transports fluviaux et celle d'un chantier naval qu'il compléta. Nommé commandant du Groupement du Tanganika au début de la guerre 1914-1918, il créa la base du lac, construisit le port d'Albertville et fit remettre la flotille en état. Il occupa ensuite Karema et remit en service le chemin de fer Kigoma-Tabora. En juin 1917, il rejoignit le front occidental d'Europe et prit une part active, en qualité de commandant d'un bataillon du Génie, à la préparation de l'offensive de la forêt d'Houthulst. Nommé vice-gouverneur général de la Province de l'Équateur le 20 août 1917, G. MOULAERT reprit le chemin de l'Afrique pour se consacrer avec ardeur à sa nouvelle tâche.

Museum van Belgisch-Congo, 24 november 1947; zijn rijke gaven van intelligentie en talent droegen in hoge mate bij tot het verzekeren van het prestige dat deze wetenschappelijke instelling over geheel de wereld geniet.

Sedert 22 januari 1940 was Frans OLBRECHTS buitengewoon lid van ons Genootschap en 2 augustus 1956 werd hij tot titelvoerend lid benoemd. Hij nam tevens deel aan de werkzaamheden der Commissie voor Etnologie en der Centrale Commissie voor de Algemene Atlas van Congo.

Met diepe ontroering vernamen wij het overlijden, te Ukkel, 17 september 1958, van onze zeer eminente confrater, generaal George MOULAERT. Hij werd geboren te Brugge, 19 mei 1875, en voelde zich zeer vroeg tot de koloniale loopbaan aangetrokken.

23 januari 1902, pas benoemd tot luitenant der Genie, scheepste hij in naar Congo. Hij werd er gelast de opbouw van het fort Shinkakassa te voltooien, waarna hem weldra een politiek zeer kiese taak van grensvaststelling werd opgedragen. Als districtscommissaris sinds 1907, en daarna als commissaris-generaal, richtte hij een administratieve en technische organisatie op die, tot in 1940, uitstekend aan de omstandigheden aangepast bleek. Zo reorganiseerde hij er de directie van het riviertransport en van een scheepstimmerwerf, waarvan hij de uitrusting vervulde. Toen de oorlog 1914-1918 uitbrak, werd hij benoemd tot bevelhebber van de Tanganikagroep. Hij richtte de basis van het meer op, bouwde de haven van Albertstad en herstelde de flottielje. Daarna bezette hij Karema en stelde hij de spoorlijn Kigoma-Tabora opnieuw in dienst. In juni 1917 vervoegde hij het Westelijk front in Europa en nam, als bataljonscommandant der Genie, actief deel aan het voorbereiden van het offensief in het bos van Houthulst. Benoemd tot vice-gouverneur der Evenaarsprovincie, 20 augustus 1917, keert G. MOULAERT terug naar Afrika om er zich met volledige overgave aan zijn nieuwe taak te wijden.

Rentré en Belgique en juillet 1919, il fut nommé président du Comité de Gestion de la Régie industrielle des Mines d'Or de Kilo-Moto. Pendant vingt années, il consacra le meilleur de lui-même à ces délicates et absorbantes fonctions se rendant neuf fois au Congo de 1920 à 1939. Ce fut une des époques les plus fécondes de sa carrière.

De janvier 1934 à décembre 1938, il assumait, en outre, la flatteuse mais combien lourde charge de président de l'*Association des Intérêts coloniaux belges*.

De nombreuses sociétés coloniales firent appel à sa riche expérience et il n'est pas un seul domaine de la vie congolaise qui n'ait été abordé dans les innombrables écrits du général G. MOULAERT.

Membre fondateur de notre Compagnie, il en fut le président en 1943 et 1955 et, depuis le 4 mai 1956, il avait été, à sa demande, élevé à l'honorariat.

Alors même où nous conduisions le général MOULAERT à sa dernière demeure, nous parvint la douloureuse nouvelle du décès, survenu le 19 septembre 1958, à Suresnes (près de Paris), de notre confrère André OMBREDANE.

Né à Parthenay (France), le 19 novembre 1898, il avait conquis à l'Université de Paris les diplômes d'agrégé de philosophie, docteur ès lettres et docteur en médecine.

Successivement directeur adjoint du Laboratoire de Psychologie de l'Enfant à l'École pratique des Hautes Études de Paris, professeur de psychologie à l'Université de Rio de Janeiro au Brésil et directeur du Centre d'Études et de Recherches psychotechniques du Ministère du travail de France, il fut nommé en 1948, professeur à l'Université Libre de Bruxelles.

Na zijn terugkeer in België, in juli 1919, werd hij benoemd tot voorzitter van het comité voor het beheer van de industriële regie der goudmijnen van Kilo-Moto. Gedurende twintig jaar wijdde hij zijn beste krachten aan deze kiese funktie die hem volledig in beslag nam en tijdens dewelke hij zich, tussen 1920 en 1939, negen maal naar Congo begaf. Het was één der vruchtbaarste perioden zijner loopbaan.

Van januari 1934 tot december 1938 aanvaardde hij tevens de vleiende maar hoe zware taak van voorzitter der *Association des Intérêts coloniaux belges*. Talrijke koloniale verenigingen deden beroep op zijn rijke ervaring.

In de talrijke geschriften van generaal G. MOULAERT blijft geen enkel gebied van het Congoese leven onaangeroerd.

Hij was stichtend lid van ons genootschap, waarvan hem in 1943 en 1955 het voorzitterschap werd opgedragen. Op 4 mei 1956 werd hij, op zijn verzoek, tot het erelidmaatschap verheven.

Op het ogenblik zelf dat wij generaal MOULAERT naar zijn laatste rustplaats begeleidden, bereikte ons het treurige nieuws van het overlijden, 19 september 1958, te Suresnes (nabij Parijs), van onze confrater André OMBREDANE.

Hij werd geboren te Parthenay (Frankrijk), 19 november 1898, en behaalde aan de Universiteit te Parijs de diploma's van geagregeerde in filosofie, doctor in de letteren en doctor in de geneeskundige wetenschappen. Hij was achtereenvolgens adjunkt-directeur van het *Laboratoire de Psychologie de l'Enfant* bij de *École des Hautes Études* van Parijs, professor in psychologie bij de Universiteit te Rio de Janeiro in Brazilië en directeur van het *Centre d'Études et de Recherches psychotechniques du Ministère du travail* van Frankrijk, en werd in 1948 benoemd tot gewoon hoogleraar bij de Vrije Universiteit te Brussel.

Lauréat de l'Institut de France, auteur de travaux savants consacrés à la psychologie médicale, il était, depuis le 13 février 1952, membre associé de notre Compagnie dont il contribua à rehausser le prestige scientifique en publiant trois importants mémoires consacrés à des enquêtes psychologiques et psychotechniques parmi les populations du Congo belge.

Il y a huit jours à peine, le 14 octobre 1958, à Louvain, notre confrère Édouard DORY était enlevé à notre affection, terrassé à 61 ans par une crise cardiaque. Né à Liège, le 14 mars 1897, il obtint à l'Université de Louvain, après de brillantes études, le diplôme de docteur en sciences physiques et mathématiques. Il se spécialisa bientôt dans le domaine des sciences actuarielles et y acquit un tel renom qu'il fut appelé à occuper de nombreuses chaires à l'Université de Louvain, dont il fut doyen de la Faculté des Sciences économiques et sociales en 1952-1953.

D'importants organismes se l'attachèrent comme conseiller pour la solution des délicats et complexes problèmes de pensions et de sécurité sociale. Il participa activement aux travaux de nombreuses commissions officielles, dont le Conseil des pensions coloniales, la commission de sécurité sociale pour les établissements publics, la Commission des assurances privées et des prêts hypothécaire, etc.

Président-fondateur de l'Institut des Sciences actuarielles de Louvain, membre du Conseil général de la Caisse d'Épargne et de Retraite, du Conseil supérieur de l'Institut national de Statistique et de plusieurs sociétés savantes, Édouard DORY fut également chargé de missions à l'étranger. C'est ainsi qu'en 1949 il se rendit au Congo à la demande de l'I.N.É.A.C. et de l'I.R.S.A.C.,

Hij was laureaat van het *Institut de France*, auteur van wetenschappelijke werken gewijd aan de medische psychologie en, sinds 13 februari 1952, lid van ons Genootschap, waarvan hij het wetenschappelijk prestige verhoogde door de publikatie van drie belangrijke verhandelingen, gewijd aan psychologische en psychotechnische onderzoekingen bij de inlanders van Belgisch-Congo.

Nauwelijks acht dagen geleden, op 14 oktober 1958, werd te Leuven onze confrater Édouard DORY aan onze genegenheid ontrukkt, neergeveld, op 61 jarige leeftijd, door een hartaanval. Geboren te Luik, op 14 maart 1897, behaalde hij te Leuven, na schitterende studies, het diploma van doctor in de natuur- en de wiskundige wetenschappen. Weldra specialiseerde hij zich in de actuariële wetenschappen en verwierf er een dergelijke faam in dat hij geroepen werd talrijke vakken te doceren aan de Universiteit te Leuven, waar hij in 1952-1953 deken was der Faculteit voor economische en sociale wetenschappen.

Belangrijke organismen namen hem in hun midden op als raadgever voor het oplossen der moeilijke en complexe vraagstukken van pensioenen en sociale zekerheid. Hij nam actief deel aan de werkzaamheden van talrijke officiële commissies, waartussen de Raad der koloniale pensioenen, de Commissie der sociale zekerheid voor openbare instellingen, de commissie der private verzekeringen en hypothecaire leningen, enz.

Édouard DORY was voorzitter-stichter van het Instituut der actuariële wetenschappen van Leuven, lid van de Algemene Raad der Spaar- en Lijfrentekas, van de Hogere Raad van het Nationaal Instituut voor Statistiek en talrijke geleerde genootschappen ; hij werd eveneens belast met verschillende zendingen naar het buitenland. Zo begaf hij zich in 1949 naar Congo, hiertoe aangezocht

pour y étudier la structure démographique de la population indigène.

Ses nombreuses publications embrassent les domaines des mathématiques, de la statistique, des assurances sociales et des sciences actuarielles. Membre associé de notre Compagnie depuis le 4 février 1954, il fut un des membres les plus assidus de la Classe des Sciences morales et politiques, où il présenta un mémoire, paru en 1955, sur l'évolution des institutions de prévoyance en matière de pensions de retraite et de survie au Congo belge et au Ruanda-Urundi.

Ces quatre confrères, d'une inlassable activité, laissent une œuvre qui n'a cessé d'enrichir notre Compagnie. Nous en conserverons un souvenir reconnaissant et douloureusement ému.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Succédant à M. P. Gérard, M. M. Legraye fut appelé à la présidence de l'Académie pour 1958, tandis que les bureaux des Classes étaient constitués comme suit :

- | | | |
|--------------------------|----------------|----------------------|
| 1 ^{re} Classe : | Directeur | : M. N. Laude |
| | Vice-Directeur | : M. A. Wauters |
| 2 ^e Classe : | Directeur | : M. L. Hauman |
| | Vice-Directeur | : M. V. Van Straelen |
| 3 ^e Classe : | Directeur | : M. M. Legraye |
| | Vice-Directeur | : M. R. Deguent. |

door het N.I.L.K.O. en het I.W.O.C.A., om er de demografische structuur van de inlandse bevolking te bestuderen.

Zijn talrijke publicaties omvatten het gebied der wiskunde, der statistiek, der sociale verzekeringen en der actuariële wetenschappen. Hij werd buitengewoon lid van ons genootschap op 4 februari 1954, en was een der meest nauwgezette leden der Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen, waar hij een verhandeling voorlegde, gepubliceerd in 1955, over de evolutie der instellingen van voorzorg inzake pensioenen bij ontslag of overleven in Belgisch-Congo en in Ruanda-Urundi.

Deze vier confraters, van een onvermoeibare activiteit, laten een werk na dat onze Compagnie steeds verrijkt heeft.

Wij zullen er een dankbare en droef-ontroerde herinnering aan bewaren.

ADMINISTRATIEVE INLICHTINGEN

In opvolging van de *H. P. Gérard*, werd de *H. M. Legraye* voor 1958 tot het voorzitterschap der Academie geroepen. Het dagelijks bestuur der Klassen werd als volgt samengesteld :

- | | | |
|---------------------------|----------------|--------------------------------|
| 1 ^{ste} Klasse : | Directeur | : de <i>H. N. Laude</i> |
| | Vice-directeur | : de <i>H. A. Wauters</i> |
| 2 ^{de} Klasse : | Directeur | : de <i>H. L. Hauman</i> |
| | Vice-directeur | : de <i>H. V. Van Straelen</i> |
| 3 ^{de} Klasse : | Directeur | : de <i>H. M. Legraye</i> |
| | Vice-directeur | : de <i>H. R. Deguent</i> . |

Le mandat de MM. *G. Smets* et *W. Robijns*, membres de la Commission administrative, a été renouvelé pour un terme de trois ans à partir du 1^{er} janvier 1958.

M. O. Louwers, membre titulaire de la Classe des Sciences morales et politiques, a été, à sa demande, élevé à l'honorariat.

Enfin, nous sommes heureux de pouvoir complimenter ou souhaiter la bienvenue à treize nouveaux membres titulaires, associés et correspondants, à savoir :

CLASSE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES :

Membres titulaires :

MM. *Jentgen, P.*

Van der Linden, F., membres associés.

Membres correspondants :

MM. *Biebuyck, D.*, chargé de cours à l'Université Lovanium à Léopoldville ;

Vansina, J., docteur en histoire, chercheur scientifique à l'I.R.S.A.C.

CLASSE DES SCIENCES NATURELLES ET MÉDICALES :

Membres associés :

MM. *Fain, A.*, membre correspondant ;

Jurion, Fl., ingénieur agronome colonial, directeur général de l'I.N.É.A.C. ;

Homès, M., docteur en sciences botaniques, professeur à l'Université de Bruxelles ;

Het mandaat van de HH. *G. Smets* en *W. Robijns*, leden van de Bestuurscommissie, werd hernieuwd voor een termijn van drie jaar vanaf 1 januari 1958.

De H. *O. Louwers*, titelvoerend lid van de Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen, werd, op zijn verzoek, tot het erelidmaatschap verheven.

Tenslotte hebben wij het genoegen dertien nieuwe titelvoerende, buitengewone en corresponderende leden geluk te wensen of welkom te kunnen heten, te weten :

KLASSE VOOR MORELE EN POLITIEKE WETENSCHAPPEN :

Titelvoerende leden :

De HH. *Jentgen, P.*

Van der Linden, F., buitengewone leden.

Corresponderende leden :

De HH. *Biebuyck, D.*, docent aan de Universiteit Lovanium te Leopoldstad ;

Vansina, J., doctor in de geschiedenis, wetenschappelijk vorser bij het N.I.L.C.O.

KLASSE VOOR NATUUR- EN GENEESKUNDIGE WETENSCHAPPEN :

Buitengewone leden :

De HH. *Fain, A.*, corresponderend lid ;

Jurion, Fl., koloniaal landbouwkundig ingenieur, directeur-generaal van het N.I.L.C.O. ;

Homès, M., doctor in de plantkundige wetenschappen, hoogleraar aan de Vrije Universiteit te Brussel ;

Poll, M., conservateur au Musée royal du Congo belge, docteur en sciences zoologiques.

Membre correspondant :

M. *Germain, R.*, ingénieur agronome, directeur général assistant de l'I.N.É.A.C. en Afrique.

CLASSE DES SCIENCES TECHNIQUES :

Membres associés :

MM. *Calembert, L.*, ingénieur civil des mines et ingénieur géologue, professeur à l'Université de Liège ;
Grosemans, P., ingénieur civil des mines et ingénieur géologue, directeur de la Société de Recherche minière Sud-Katanga ;
Jones, L., ingénieur civil, chef de service à l'Institut géographique militaire ;
Spronck, R., ingénieur civil, professeur à l'Université de Liège.

Poll. M., conservator aan het Koninklijk Museum van Belgisch-Congo, doctor in de zoologische wetenschappen.

Corresponderend lid :

De H. *Germain, R.*, landbouwkundig ingenieur, assistent-directeur-generaal van het N.I.L.C.O. in Afrika.

KLASSE VOOR TECHNISCHE WETENSCHAPPEN :

Buitengewone leden :

De HH. *Calembert, L.*, burgerlijk mijnningenieur en geologisch ingenieur, hoogleraar aan de Universiteit te Luik ;

Grosemans, P., burgerlijk mijnningenieur en geologisch ingenieur, directeur van de « Société de Recherche minière Sud-Katanga » ;

Jones, L., burgerlijk ingenieur, diensthoofd bij het Militair Geografisch Instituut ;

Spronck, R., burgerlijk ingenieur, hoogleraar aan de Universiteit te Luik.

SUJETS TRAITÉS AUX SÉANCES MENSUELLES

Au cours de leurs vingt-sept séances mensuelles réglementaires, les Classes ont entendu, examiné ou discuté les communications suivantes :

CLASSE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES :

- * La II^e Conférence d'Histoire et d'Archéologie africaines (Londres, juillet 1957) ;
- * La colonie de Santo-Tomas du Guatemala vue par un Tournaisien en 1845 ;
- * Le voyage de reconnaissance du lieutenant Clément Brasseur au Katanga (1896). Textes inédits ;
- * Présentation d'un microfilm de la Duquesne University des PP. du Saint-Esprit des États-Unis ;
- Le centième anniversaire de la découverte du lac Tanganika (1858-1958) ;
- Constatations et réflexions sur le Congo de 1957 ;
- Note introductive d'une proposition tendant à la création d'un prix de littérature africaine ;
- Mission d'étude du droit coutumier chez les Bapende (1955-1957) ;
- * A propos d'un inventaire des archives des Territoires du Congo et du Ruanda-Urundi ;
- * Le Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire au point de vue de la documentation historique coloniale ;
- La mission des Universités d'Afrique noire ;
- L'administration indigène et l'évolution des structures politiques dans l'Afrique orientale britannique ;
- Le stade présent de la communauté franco-africaine en Afrique noire ;
- * Mission d'investigation dans les archives congolaises ;
- * La campagne contre le chef Rumaliza. Textes inédits ;
- * Documents Augustin Delporte ;
- Afrikaanse talen in het onderwijs in Belgisch-Congo ;
- Hommage à Pierre Orts (1872-1958).

* Les communications marquées d'un astérisque font partie de la série des fascicules de la Commission d'Histoire du Congo.

ONDERWERPEN DIE BEHANDELD WERDEN
OP DE MAANDELIJKSE ZITTINGEN

Gedurende hun zevenentwintig voorgeschreven maandelijks zittingen, hebben de Klassen volgende mededelingen gehoord, onderzocht of besproken :

KLASSE VOOR MORELE EN POLITIEKE WETENSCHAPPEN :

- * La II^e Conférence d'Histoire et d'Archéologie africaines (Londres juillet 1957) ;
 - * La colonie de Santo-Tomas du Guatémala vue par un Tournaisien en 1845 ;
 - * Le voyage de reconnaissance du lieutenant Clément Brasseur au Katanga (1896). Textes inédits ;
 - * Présentation d'un microfilm de la Duquesne University des PP. du Saint-Esprit des États-Unis ;
- Le centième anniversaire de la découverte du lac Tanganika (1858-1958) ;
- Constatations et réflexions sur le Congo de 1957 ;
- Note introductive d'une proposition tendant à la création d'un prix de littérature africaine ;
- Mission d'étude du droit coutumier chez les Bapende (1955-1957) ;
- * A propos d'un inventaire des archives des Territoires du Congo et du Ruanda-Urundi ;
 - * Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire au point de vue de la documentation historique coloniale ;
- La mission des Universités d'Afrique noire ;
- L'administration indigène et l'évolution des structures politiques dans l'Afrique orientale britannique ;
- Le stade présent de la communauté franco-africaine en Afrique noire ;
- * Mission d'investigation dans les archives congolaises ;
 - * La campagne contre le chef Rumaliza. Textes inédits ;
 - * Documents Augustin Delporte ;
- Afrikaanse talen in het onderwijs in Belgisch-Congo ;
- Hommage à Pierre Orts (1872-1958).

* De mededelingen die door een sterretje voorafgegaan worden, maken deel uit van de afleveringenreeks der Commissie voor de Geschiedenis van Congo.

CLASSE DES SCIENCES NATURELLES ET MÉDICALES :

- Contribution à l'étude des *Erica* et des *Blaeria* du Kivu (Congo belge) ;
Pathologie et mortalité périnatales à Léopoldville ;
Présentation de l'ouvrage « Studies on the Exo-Erythrocytic cycle in the Genus Plasmodium », par R. S. BRAY ;
Stimulation de la germination des semences de *Panicum maximum* ;
Constitution chimique de la Pyréthrolactone ;
Erosion surfaces of the Ituri (Belgian Congo). Reply to J. LEPERSONNE ;
Mise au point concernant la note de M. R.-V. RUHE, intitulée : « Erosion surfaces of the Ituri, Belgian Congo. Reply to J. LEPERSONNE » ;
Sur les éléments et groupes écologiques de la flore du Ruwenzori (versant occidental) ;
Le Congo et l'année géophysique internationale 1957-1958 ;
Rapport préliminaire sur une mission anthropologique au Ruanda-Urundi (10 mai-10 novembre 1957) ;
L'élevage des bovidés peut-il contribuer à la mise en valeur du Kwango ?
Le gisement des terres rares de la Karonge (Urundi) ;
Dépôts récents et géomorphologie du versant sud-oriental du lac Kivu (Ruanda) ;
Réflexions sur l'origine probable du lac Kivu.

CLASSE DES SCIENCES TECHNIQUES :

- Problèmes posés par les papyrus au Lualaba supérieur ;
La mécanisation des travaux saisonniers d'entretien des lignes de transport d'énergie H. T. au Katanga ;
La variation annuelle et semi-annuelle du champ magnétique horizontal et le rayonnement solaire ;
Présentation du *Bulletin climatologique annuel du Congo belge et du Ruanda-Urundi* (1956). Anomalies pluviométriques et valeurs remarquables de quelques éléments du climat ;
Études et projets pour la fabrication de pâte de cellulose au Congo ;
Centrale géothermique de Kiabukwa. Leçons tirées de quatre années d'exploitation ;
L'avenir du thorium congolais ;
Liseuse de micro-films à pistes multiples ;
La rentabilité des routes au Congo belge ;

KLASSE VOOR NATUUR- EN GENEESKUNDIGE WETENSCHAPPEN :

- Contribution à l'étude des *Erica* et des *Blaeria* du Kivu (Congo belge) ;
Pathologie et mortalité périnatales à Léopoldville ;
Présentation de l'ouvrage « Studies on the Exo-Erythrocytic cycle in the Genus Plasmodium » par R. S. BRAY ;
Stimulation de la germination des semences de *Panicum maximum* ;
Constitution chimique de la Pyréthrolactone ;
Erosion surfaces of the Ituri (Belgian Congo). Reply to J. LEPERSONNE ;
Mise au point concernant la note de M. R.-V. RUHE, intitulée : « Érosion surfaces of the Ituri, Belgian Congo. Reply to J. LEPERSONNE » ;
Sur les éléments et groupes écologiques de la flore du Ruwenzori (versant occidental) ;
Le Congo et l'année géophysique internationale 1957-1958 ;
Rapport préliminaire sur une mission anthropologique au Ruanda-Urundi (10 mai-10 novembre 1957) ;
L'élevage des bovidés peut-il contribuer à la mise en valeur du Kwango ?
Le gisement des terres rares de la Karonge (Urundi) ;
Dépôts récents et géomorphologie du versant sud-oriental du lac Kivu (Ruanda) ;
Réflexions sur l'origine probable du lac Kivu.

KLASSE VOOR TECHNISCHE WETENSCHAPPEN :

- Problèmes posés par les papyrus au Lualaba supérieur ;
La mécanisation des travaux saisonniers d'entretien des lignes de transport d'énergie H. T. au Katanga ;
La variation annuelle et semi-annuelle du champ magnétique horizontal et le rayonnement solaire ;
Présentation du *Bulletin climatologique annuel du Congo belge et du Ruanda-Urundi* (1956). Anomalies pluviométriques et valeurs remarquables de quelques éléments du climat ;
Études et projets pour la fabrication de pâte de cellulose au Congo ;
Centrale géothermique de Kiabukwa. Leçons tirées de quatre années d'exploitation ;
L'avenir du thorium congolais ;
Liseuse de micro-films à pistes multiples ;
La rentabilité des routes au Congo belge ;

Quelques aspects de la climatologie du Bas- et du Moyen-Congo ;
La carence magnésienne dans les palmeraies de la Cuvette centrale
congolaise ;

Principe d'un magnétomètre à résonance nucléaire ;

La puissance des crues dans l'Afrique noire et dans d'autres régions
intertropicales.

MISSIONS D'ÉTUDES

Une subvention a été accordée à M. le D^r Ch. MARIT, prosecteur d'anatomie à l'Université Libre de Bruxelles, en vue d'une mission anatomo-anthropologique en Afrique, ayant pour but l'étude de la structure cardiaque chez l'Européen et chez l'Africain et éventuellement chez les singes.

PRIX ET CONCOURS

a) CLASSE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES :

Le titre de lauréat, avec prix de 10.000 F, fut décerné à M. Pierre MUNE pour son travail : *Le groupement de Petit-Ekonda.*

b) CLASSE DES SCIENCES TECHNIQUES :

Une mention honorable, avec récompense de 3.000 F, a été accordée à M. H. MAYOR pour son travail : *Contribution à l'étude des phénomènes d'altération des roches sédimentaires au Bas-Congo belge.*

Nous leur réitérons l'expression de nos bien vives félicitations.

QUESTIONS POSÉES POUR LE CONCOURS ANNUEL DE 1960

PREMIÈRE QUESTION : *On demande une étude sur l'évolution des conceptions et des structures familiales d'une population africaine ayant*

Quelques aspects de la climatologie du Bas- et du Moyen-Congo ;
La carence magnésienne dans les palmeraies de la Cuvette centrale congolaise ;
Principe d'un magnétomètre à résonance nucléaire ;
La puissance des crues dans l'Afrique noire et dans d'autres régions intertropicales.

STUDIEZENDINGEN

* Een toelage werd verleend aan de H. D^r CH. MARIT, prosector voor anatomie aan de Vrije Universiteit te Brussel met het oog op een anatomo-antropologische zending in Afrika, die de studie van de hartstructuur bij de Europeaan en de Afrikaan en eventueel bij de apen tot doel heeft.

PRIJZEN EN WEDSTRIJDEN

a) KLASSE VOOR MORELE EN POLITIEKE WETENSCHAPPEN :

De titel van laureaat, met een prijs van 10.000 F, werd toegekend aan de H. Pierre MUNE voor zijn werk : « *Le groupement de Petit-Ekonda* ».

b) KLASSE VOOR TECHNISCHE WETENSCHAPPEN :

Een eervolle vermelding, met een beloning van 3.000 F, werd toegekend aan de H. H. MAYOR voor zijn werk : « *Contribution à l'étude des phénomènes d'altération des roches sédimentaires au Bas-Congo belge* ».

Wij wensen hen nogmaals van harte geluk.

VRAGEN GESTELD VOOR DE JAARLIJKSE WEDSTRIJD VAN 1960

EERSTE VRAAG : *Men vraagt een studie over de evolutie der opvattingen en der familiale structuur van een Afrikaanse bevolkingsgroep die een*

subi l'influence prolongée de la culture occidentale. Cette étude portera notamment sur les formes d'unions matrimoniales, sur le comportement mutuel des époux, sur les relations entre parents et enfants, sur le régime des biens au sein de la communauté conjugale et éventuellement sur la transformation des structures matrilineaires.

DEUXIÈME QUESTION : On demande une étude, du point de vue de la politique indigène, sur les caractères propres et distinctifs d'une ethnique congolaise, tant en ce qui concerne l'histoire et la langue, que la culture matérielle, familiale, sociale et spirituelle.

Cette étude pourra éventuellement envisager le problème de la présence d'ethnies se prêtant à être considérées comme entités particulières dans une nation congolaise aux formes institutionnelles à définir.

TROISIÈME QUESTION : On demande une étude sur l'écologie de la jacinthe d'eau, *Eichhornia crassipes* (Mart.) Solms, de nature à contribuer à la connaissance des causes de la pullulation de cette espèce végétale dans le bassin du Congo.

QUATRIÈME QUESTION : On demande une étude sur la valeur fourragère des savanes zambéziennes, valeur établie par la méthode des bilans alimentaires chez les polygastriques.

CINQUIÈME QUESTION : On demande des recherches géologiques, pétrographiques et chimiques sur les latérites ferrugineuses et alumineuses du Bas-Congo, en vue des possibilités d'utilisation métallurgique.

SIXIÈME QUESTION : On demande une étude de la construction et de la stabilité des barrages en terre ou en enrochements en vue de déterminer les conditions techniques et économiques de leur application à des sols de fondations très déformables.

PUBLICATIONS

L'Académie a fait paraître les 7 fascicules habituels de son *Bulletin des Séances* (1.491 pages), 28 mémoires in-8° (3.250 pages) et 1 mémoire in-4° (78 pages).

En y ajoutant les notices de la carte de l'Hygiène et de la carte des frontières du Ruanda-Urundi (26 pages) de l'Atlas général du Congo, on arrive à un total de 4.845 pages contre 5.547 pages pour l'exercice précédent.

Les mémoires sortis de presse depuis notre dernière séance plénière sont intitulés comme suit :

langdurige invloed onderging der Westerse kultuur. Deze studie zal onder meer handelen over de huwelijksvormen, de wederzijdse gedragingen der echtgenoten, de verhouding tussen ouders en kinderen, het regime der goederen in de echtelijke gemeenschap en eventueel de wijziging der matrilineaire structuren.

TWEEDE VRAAG: Men vraagt een studie, van uit het standpunt der inlandse politiek, over de eigen en onderscheidende kenmerken ener Congolese etnie, zowel voor wat de geschiedenis en de taal betreft, als voor de materiële, familiale, sociale en geestelijke kultuur.

Deze studie kan eventueel het vraagstuk onder ogen nemen der aanwezigheid van etnieën die als afzonderlijke groepen kunnen aanzien worden in een Congolese natie, waarvan de institutionele vormen te bepalen zijn.

DERDE VRAAG: Men vraagt een studie over de ecologie van de waterhyacint, *Eichhornia crassipes* (Mart.) Solms, die bijdraagt tot de kennis der oorzaken van het woekeren dezer plantensoort in het stroomgebied van de Congo.

VIERDE VRAAG: Men vraagt een studie over de waarde als veevoeder van de Zambezi-savannen, vastgesteld volgens de methode der voedingsbilans bij de polygastrischen.

VIJFDE VRAAG: Men vraagt geologische, petrografische en chemische opzoekingen betreffende de ijzer- en aluinhoudende laterieten van Neder-Congo, met het oog op de gebruiksmogelijkheden ervan in de metaalindustrie.

ZESDE VRAAG: Men vraagt een studie over de bouw en de stabiliteit van stuwdammen in aarde of rotsblokken, met het oog op het vaststellen der technische en economische voorwaarden hunner toepassing op fundamentgronden die zeer vervormbaar zijn.

PUBLICATIES

De Academie gaf de 7 gebruikelijke afleveringen uit van haar *Mededelingen der Zittingen* (1.491 blz.), 28 verhandelingen in-8° (3.250 blz.) en 1 verhandeling in-4° (78 blz.).

Rekening houdend met de begeleidende nota's van de Kaart der Hygiëne en de Kaart der Grenzen van Ruanda-Urundi (26 blz.) van de *Algemene Atlas van Congo*, bereiken wij een totaal van 4.845 bladzijden, tegenover 5.547 bladzijden voor het vorig academisch jaar.

Sedert onze laatste pleno-zitting kwamen volgende verhandelingen van de pers:

PREMIÈRE CLASSE :

- A. OMBREDANE, Étude psychotechnique des Baluba. I. Application expérimentale du test d'intelligence *Matrix 38* à 485 Noirs Baluba ;
- A. OMBREDANE, Étude psychologique des Noirs Asalampasu. II. Analyse du comportement dans le test des relations spatiales de Minnesota ;
- A. VERBEKEN, La révolte des Batetela en 1895. Textes inédits ;
- L. MÜLLER, Le droit de propriété chez les Mongo-Bokote ;
- R. BOURGEOIS, L'évolution du contrat de bail à cheptel au Ruanda-Urundi ;
- E. VAN GRIEKEN et M^{me} VAN GRIEKEN-TAVERNIERS, Les archives inventoriées au Ministère des Colonies ;
- P. JENTGEN, Les frontières du Ruanda-Urundi et le régime international de tutelle ;
- A. ROEYKENS (R.P.), Léopold II et l'Afrique, 1855-1880. Essai de synthèse et de mise au point ;
- R. BOURGEOIS, Banyarwanda et Barundi. I. Ethnographie ;
- J. DENIS (R.P.), Le problème urbain en Afrique centrale.

DEUXIÈME CLASSE :

- F. EVENS et H. MEYUS, Dispersion géographique des glossines au Congo belge et au Ruanda-Urundi ;
- A. CHAPELIER, Élisabethville, essai de géographie urbaine ;
- G. BONNET, L'étude de la radiation solaire à Lwiro en 1953 ;
- F. TWIESSELMANN, De la croissance des écoliers noirs de Léopoldville entre la sixième et la dix-septième année d'âge ;
- J. JADIN et P. GIROUD, Constatations épidémiologiques et sérologiques sur les néorickettsies ;
- G. NEUJEAN, Diagnostic et traitement de la maladie du sommeil à *T. Gambiense* ;
- J. BURKE et coll., La drépanocytémie simple et l'anémie drépanocytaire au Kwango (Congo belge) ;
- W. BERVOETS et coll., La lutte contre *Chrysomya Putoria* à Léopoldville et apparition de phénomènes de résistance ;
- P. BRIEN, M. POLL et J. BOUILLON, Une mission géologique Cémubac au Stanley-Pool (1957) ;
- P. BRIEN et M^{me} D. GOVAERT-MALLEBRANCKE, A propos de deux éponges du Tanganika.

EERSTE KLASSE :

- A. OMBREDANE, Étude psychotechnique des Baluba. I. Application expérimentale du test d'intelligence *Matrix 38* à 485 Noirs Baluba ;
A. OMBREDANE, Étude psychologique des Noirs Asalampasu. II. Analyse du comportement dans le test des relations spatiales de Minnesota ;
A. VERBEKEN, La révolte des Batetela en 1895. Textes inédits ;
L. MÜLLER, Le droit de propriété chez les Mongo-Bokote ;
R. BOURGEOIS, L'évolution du contrat de bail à cheptel au Ruanda-Urundi ;
E. VAN GRIEKEN en M^w VAN GRIEKEN-TAVERNIERS, Les archives inventoriées au Ministère des Colonies ;
P. JENTGEN, Les frontières du Ruanda-Urundi et le régime international du tutelle ;
A. ROEYKENS (E.P.), Léopold II et l'Afrique, 1855-1880. Essai de synthèse et de mise au point ;
R. BOURGEOIS, Banyarwanda et Barundi. I. Ethnographie ;
J. DENIS (E.P.), Le problème urbain en Afrique centrale.

TWEEDE KLASSE :

- F. EVENS en H. MEYUS, Dispersion géographique des glossines au Congo belge et au Ruanda-Urundi ;
A. CHAPELIER, Élisabethville, essai de géographie urbaine ;
G. BONNET, L'étude de la radiation solaire ;
F. TWIESSELMANN, De la croissance des écoliers noirs de Léopoldville entre la sixième et la dix-septième année d'âge ;
J. JADIN en P. GIROUD, Constatations épidémiologiques et sérologiques sur les néorickettsies ;
G. NEUJEAN, Diagnostic et traitement de la maladie du sommeil à *T. Gambiense* ;
J. BURKE en coll., La drépanocytémie simple et l'anémie drépanocytaire au Kwango (Congo belge) ;
W. BERVOETS en coll., La lutte contre *Chrysomyia Putoria* à Léopoldville et apparition de phénomènes de résistance ;
P. BRIEN, M. POLL en J. BOUILLON, Une mission géologique Cemubac au Stanley-Pool (1957) ;
P. BRIEN en M^w D. GOVAERT-MALLEBRANCKE, A propos de deux éponges du Tanganika.

TROISIÈME CLASSE :

- M. BERRUEX, Contribution à la connaissance de l'atmosphère équatoriale. Une année de radiosondages à Léopoldville ;
P. GEULETTE, État des données techniques relatives au projet d'équipement hydro-électrique du fleuve Congo à Inga ;
L. JONES, Instruction technique sur le niveau barométrique au Congo belge ;
L. HENIN, L'industrie de l'aluminium en Afrique noire ;
G. DU SOLEIL, Annuaire météorologique 1958 du Congo belge et du Ruanda-Urundi ;
F. CAMPUS, L'aménagement hydro-électrique du fleuve Congo à Inga ;
A. LEDERER, Dimensions des navires susceptibles de desservir le Bas-Congo ;
A. LEBRUN et N. VANDER ELST, Le climat de l'habitation au Congo belge. I. Considérations générales ;
E.-J. DEVROEY, Annuaire hydrologique du Congo belge et du Ruanda-Urundi (1958).

COMMISSION DE L'ATLAS GÉNÉRAL DU CONGO

M. N. *Laude* a été désigné en qualité de délégué de la Classe des Sciences morales et politiques pour remplacer M. F. *Olbrechts*, décédé.

La Commission a tenu 3 séances : 4 novembre 1957, 3 février et 2 juin 1958.

La carte de l'Hygiène et la carte des Frontières du Ruanda-Urundi viennent de sortir de presse.

La Commission s'est occupée, en outre, de la préparation des cartes magnétique, gravimétrique, vulcanologique, ethnique ainsi que de celles des centrales hydro-électriques et de l'art indigène traditionnel.

COMMISSION DE LA BIOGRAPHIE COLONIALE

La Commission a tenu 4 séances : 28 novembre 1957, 30 janvier, 27 mars et 26 juin 1958.

DERDE KLASSE :

- M. BERRUEX, Contribution à la connaissance de l'atmosphère équatoriale. Une année de radiosondages à Léopoldville ;
P. GEULETTE, État des données techniques relatives au projet d'équipement hydro-électrique du fleuve Congo à Inga ;
L. JONES, Instruction technique sur le niveau barométrique au Congo belge ;
L. HENIN, L'industrie de l'aluminium en Afrique noire ;
G. DU SOLEIL, Annuaire météorologique 1958 du Congo belge et du Ruanda-Urundi ;
F. CAMPUS, L'aménagement hydro-électrique du fleuve Congo à Inga ;
A. LEDERER, Dimensions des navires susceptibles de desservir le Bas-Congo ;
A. LEBRUN en N. VANDER ELST, Le climat de l'habitation au Congo belge. I. Considérations générales ;
E.-J. DEVROEY, Annuaire hydrologique du Congo belge et du Ruanda-Urundi (1958).

COMMISSIE VOOR DE ALGEMENE ATLAS VAN CONGO

De H. N. *Laude* werd aangeduid als afgevaardigde van de Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen, in vervanging van de H. *Fr. Olbrechts*, die ons ontviel.

De Commissie hield 3 zittingen : 4 november 1957, 3 februari en 2 juni 1958.

De Kaart der Hygiëne en de Kaart der Grenzen van Ruanda-Urundi kwamen van de pers.

De Commissie werkte bovendien aan het voorbereiden der magnetische, gravimetrische, vulkanologische en etnische kaarten, en deze betreffende de hydro-elektrische centrales en de traditionele inlandse kunst.

COMMISSIE VOOR DE KOLONIALE BIOGRAFIE

De Commissie hield 4 zittingen : 28 november 1957, 30 januari, 27 maart en 26 juni 1958.

Le Tome V de la *Biographie* est sorti de presse en juillet 1958. Il comprend 725 notices ce qui porte à 4.443 le nombre de notices publiées. Par ailleurs, cent cinquante notices sont déjà prêtes pour le Tome VI.

COMMISSION D'HISTOIRE

La Commission a tenu 3 séances : 13 novembre 1957, 12 février et 14 mai 1958.

Trois mémoires ont été publiés dans la série historique de la Classe des Sciences morales et politiques, et neuf communications émanant de ses membres ont fait l'objet de tirages à part du *Bulletin des Séances*.

A la suite d'un *vœu* émis à la II^e Conférence sur l'Histoire et l'Archéologie africaines de Londres (juillet 1957) et avec l'approbation de la Classe des Sciences morales et politiques, la Commission d'Histoire a constitué une sous-commission d'Histoire du Ruanda-Urundi, sous la présidence de M. P. Ryckmans.

REPRÉSENTATION DE L'ACADÉMIE

Succédant à M. L. Hauman, M. P. Brien a été nommé membre de la Commission administrative de l'Institut des Parcs nationaux.

MM. J. Lepersonne et L. Pauwen ont représenté respectivement la Classe des Sciences naturelles et médicales et la Classe des Sciences techniques à la réunion de l'Association internationale des hydrogéologues, qui s'est tenue à Liège du 17 au 21 juin 1958.

VŒUX

Subsidiairement au *vœu* émis par la Classe des Sciences morales et politiques et *relatif à la biennialité du Prix*.

Boek V van de *Biografie* verscheen in juli 1958. Het bevat 725 nota's, wat het aantal gepubliceerde nota's op 4.443 brengt. Honderdvijftig nota's zijn bovendien reeds klaar voor Boek VI.

COMMISSIE VOOR DE GESCHIEDENIS

De Commissie hield 3 zittingen : 13 november 1957, 12 februari en 14 mei 1958.

Drie verhandelingen werden gepubliceerd in de historische reeks van de Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen, en 9 mededelingen harer leden verschenen als overdruk uit de *Mededelingen der Zittingen*.

Ingevolge een *wens*, uitgedrukt door de II^e Conferentie voor de Afrikaanse Geschiedenis en Archeologie van Londen (juli 1957) en met de goedkeuring van de Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen, heeft de Commissie voor de Geschiedenis een sub-commissie voor de Geschiedenis van Ruanda-Urundi opgericht, onder voorzitterschap van de H. P. *Ryckmans*.

VERTEGENWOORDIGING VAN DE ACADEMIE

In opvolging van de H. L. *Hauman*, werd de H. P. *Brien* tot lid benoemd van de Bestuurscommissie van het Instituut der Nationale Parken.

De HH. J. *Lepersonne* en L. *Pauwen* vertegenwoordigen respectievelijk de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen en de Klasse voor Technische Wetenschappen in de vergadering van de Internationale Vereniging der hydrogeologen, die gehouden werd te Luik van 17 tot 21 juni 1958.

WENSEN

In verband met de *wens*, die uitgedrukt werd door de Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen en *die*

de Littérature coloniale ainsi qu'à son attribution alternative à un écrivain belge de langue française et à un écrivain belge de langue néerlandaise, la Classe a émis le vœu qu'à l'avenir ce Prix puisse être également attribué à des écrivains congolais ou à des ressortissants du Ruanda-Urundi.

Par ailleurs, ladite Classe a émis le vœu de voir le *Ministre des Colonies encourager, par la création d'un Prix triennal de littérature africaine de valeur équivalente à celle du Prix de littérature coloniale, la production littéraire, en langues africaines, du Congo belge et du Ruanda-Urundi.*

Ces vœux ont été transmis à M. le Ministre du Congo belge et du Ruanda-Urundi.

* * *

Ainsi que le rapport d'activité de l'année académique 1956-1957 le laissait entendre, la situation financière de l'A.R.S.C. ne s'est malheureusement pas améliorée. En effet, en dépit d'une importante subvention gouvernementale et d'un accroissement constant de nos ventes en librairie, notre Compagnie s'est vue contrainte, pour faire face à l'augmentation massive de ses charges (loyer, frais d'entretien des locaux, frais d'impression), de réduire très sensiblement les dépenses d'ordre scientifique, tant en ce qui concerne les publications que les missions d'études.

Pareille situation ne pourrait indéfiniment se prolonger sans porter atteinte au prestige et au rayonnement de notre action. Aussi nous tournons-nous vers M. le Ministre du Congo belge et du Ruanda-Urundi pour le prier de nous témoigner sa toute particulière bienveillance en envisageant les mesures propres à nous permettre de réaliser, sans entraves, notre objet social.

betrekking heeft op het tweejaarlijks toekennen van de Prijs voor Koloniale Letterkunde en op zijn afwisselend toekennen aan een Belgisch Franstalig en Belgisch Nederlandstalig auteur, heeft de Klasse de wens uitgedrukt dat in de toekomst deze Prijs eveneens zou toegekend worden aan Congolese auteurs of aan onderhorigen van Ruanda-Urundi.

Anderzijds gaf voornoemde Klasse de wens te kennen dat de Minister van Koloniën de letterkundige produktie in Afrikaanse talen van Belgisch-Congo en van Ruanda-Urundi zou aanmoedigen door het instellen van een Driejaarlijkse Prijs voor Afrikaanse Letterkunde, die gelijk zou zijn aan de Prijs voor Koloniale Letterkunde.

Deze wensen werden overgemaakt aan de H. Minister van Belgisch-Congo en van Ruanda-Urundi.

* * *

Zoals het verslag over de werkzaamheden van het academisch jaar 1956-1957 liet vermoeden, is jammer genoeg de financiële toestand van de K.A.K.W. niet verbeterd.

Inderdaad, ondanks een belangrijke regeringstoelage en ondanks een bestendige vooruitgang in de verkoop bij de boekhandelaars, is ons Genootschap verplicht geweest de uitgaven van wetenschappelijke aard zeer gevoelig in te krimpen, zowel wat de publicaties als de studiezendingen betreft, om de massieve vermeerdering van lasten te kunnen dragen (huur, onderhoudskosten der lokalen, drukkosten).

Dergelijke toestand kan niet onbepert voortduren zonder te schaden aan het prestige en de uitbreiding van onze aktie.

Daarom richten wij ons tot de H. Minister van Belgisch-Congo en van Ruanda-Urundi om hem te verzoeken ons zijn zeer bijzondere welwillendheid te betonen door de maatregelen te voorzien, die ons de mogelijkheid

Au nom de l'Académie royale des Sciences coloniales, le *Secrétaire perpétuel* lui en exprime d'avance sa très vive reconnaissance, de même qu'aux mécènes qui nous consentent des libéralités, lesquelles, il convient de le rappeler, sont exonérées, dans le chef des donateurs, de l'impôt sur le revenu. Il se plaît à espérer qu'avec le concours de ceux qu'anime le souci de coopérer à la promotion scientifique belgo-congolaise, notre Compagnie pourra poursuivre et développer l'œuvre entreprise voici plus de trente ans.

Monsieur le Ministre, Excellences,
Mesdames et Messieurs,
Mes chers Confrères,

Il y a quatre jours, Votre serviteur, répondant à la flatteuse invitation du Gouvernement, représentait l'Académie royale des Sciences coloniales, à la prestigieuse commémoration, à Léopoldville, du cinquantième anniversaire du rattachement du Congo à la Belgique.

C'est dans un sentiment de vénération et de gratitude qu'en ces jours fastes et solennels, nous élevons notre pensée vers la grande figure du roi Léopold II et celles de Ses augustes successeurs : le roi Albert, fondateur de notre Compagnie, et le roi Léopold III.

A Sa Majesté le roi Baudouin, chef de l'État, nous réitérons l'expression de notre respectueux et indéfectible attachement à la Dynastie.

Enfin, nous adressons nos chaleureuses congratulations à M. le Ministre du Congo belge et du Ruanda-Urundi, ainsi qu'à M. le Gouverneur général et à tous les artisans de notre œuvre africaine. Puisse ce demi-siècle si fructueux augurer de lendemains pleins de promesses pour la communauté belgo-congolaise !

Le 22 octobre 1958.

zouden bieden zonder moeilijkheden ons sociaal werk te volbrengen.

In naam van de Koninklijke Academie voor Koloniale Wetenschappen drukt de *Vaste Secretaris* hem bij voorbaat zijn grote dankbaarheid uit alsook aan de mecenen die ons milde giften toekennen, die, laten wij het herhalen, vrijgesteld zijn van lasten op de inkomsten in hoofde van de schenkers. Hij hoopt dat, met de hulp van diegenen, die bezorgd zijn om de bloei der Belgo-Congolese wetenschap, ons Genootschap de taak zal kunnen voortzetten en uitbreiden, die sinds meer dan dertig jaar ondernomen werd.

Mijnheer de Minister, Excellenties,
Dames en Heren,
Waarde Confraters,

Vier dagen geleden vertegenwoordigde Uw dienaar, gevolg gevend aan een vleiende uitnodiging van het Gouvernement, de Koninklijke Academie voor Koloniale Wetenschappen op de schitterende herdenking, te Leopoldstad, van de vijftigste verjaardag der aanhechting van Congo bij België.

Met verering en dankbaarheid verwijlen onze ontroerde gedachten tijdens deze plechtige hoogdagen bij de grote figuur van Leopold II en bij deze van zijn opvolgers : koning Albert, stichter van ons Genootschap, en koning Leopold III. Aan het Staatshoofd, Zijne Majesteit koning Boudewijn, hernieuwen wij de eerbiedige uitdrukking onzer onwrikbare gehechtheid aan de Dynastie.

Tenslotte richten wij onze hartelijke gelukwensen tot de H. Minister van Belgisch-Congo en van Ruanda-Urundi, tot de H. Gouverneur-generaal en tot allen die arbeiden aan onze Afrikaanse onderneming. Moge deze zo vruchtbare halve eeuw een beloftevolle toekomst voorspellen voor de Belgisch-Congolese gemeenschap!

22 oktober 1958.

**M. Legraye. — L'avenir de l'industrie minière
du Congo belge.**

Un coup d'œil sur les valeurs des exportations du Congo belge et du Ruanda-Urundi montre qu'en 1957, sur une valeur totale de 23,5 milliards de francs (27 milliards en 1956), les productions animales et végétales sont intervenues pour 9 milliards (ou 38 %), les produits industriels pour 0,5 milliard (ou 2 %) et les productions minières pour 14 milliards (ou 60 %).

On a maintes fois mis en valeur et loué le rôle joué par l'industrie minière du Congo, tant pour le développement des voies de communication que pour le regroupement de populations, pour l'agriculture, pour la mise en valeur de certaines portions du territoire, pour l'implantation d'industries nouvelles, etc., et on a eu raison de souligner ce rôle de la mine.

Il faut bien reconnaître que si, à ce point de vue, le Sud-Katanga a été privilégié, que si l'Est du Congo a indiscutablement été bénéficiaire, une immense partie du territoire congolais n'a que peu ou pas subi cette influence bienfaisante de l'industrie minière.

Existe-t-il un espoir quelconque pour que cette situation se modifie dans un avenir pas trop éloigné et que d'autres régions puissent prendre elles aussi et grâce au développement des mines, un essor comparable ?

Nous ne devons guère nous faire d'illusion : l'activité minière a, d'une manière générale, rempli au mieux son rôle à cet égard. S'il est souhaitable de voir des recherches nouvelles entamées ou poursuivies dans certaines régions encore déshéritées au point de vue minier, il est essentiel de porter les efforts sur son maintien et son développe-

ment dans les régions où la minéralisation est connue et présente encore des possibilités de découvertes.

On se propose, dans ce qui suit, de dresser un tableau de la situation actuelle et des perspectives d'avenir. S'il ne s'en dégage pas des possibilités comparables à celles que l'on entrevoyait il y a un demi-siècle, qu'on veuille bien ne pas voir dans cet exposé une marque quelconque de pessimisme. Les réalités sont ce qu'elles sont, il faut les regarder de face ; il faut adapter nos méthodes à l'évolution inévitable de l'industrie.

Si nos efforts ne sont pas dispersés, si nos méthodes de recherches se basent sur une bonne connaissance des règles de la minéralisation, il sera encore possible de mettre en valeur quelques régions minières nouvelles. Mais il ne faudra pas perdre de vue que la période des recherches aisées et des rendements rapides est révolue et fera place aux recherches plus coûteuses et aux résultats plus aléatoires.

* * *

L'examen des problèmes posés par l'industrie minière au Congo belge nous oblige à y distinguer deux secteurs : d'une part, la région du cuivre et métaux associés du Katanga ⁽¹⁾, exploitée par l'Union minière du Haut-Katanga ; d'autre part, le restant du pays.

La région du cuivre, qui ne couvre qu'une superficie de 15.000 km² — la moitié de celle de la Belgique — ne représente qu'un peu plus d'un demi pour cent de la surface totale du territoire du Congo.

Il existe cependant une disproportion énorme entre la valeur de la production minérale de cette région et celle du reste du Congo.

⁽¹⁾ Sont repris sous cette rubrique : cuivre, cobalt, zinc, argent, germanium et plomb. La valeur des minerais uranifères n'est pas publiée. Ne sont pas compris dans cette zone de 15.000 km² les minerais de manganèse du Katanga.

C'est ainsi qu'en ces dernières années, la valeur de la production minière de la zone du cuivre a représenté environ 75 % de la valeur totale de la production minière du Congo (évaluée à 19 milliards en 1956 et à 14 milliards en 1957).

Si la valeur de la production minière du restant du Congo représente encore 25 % de la production minière totale, elle ne représente cependant que 15 % à peine de la valeur totale de la production congolaise.

La production minière se décompose, en valeur, sensiblement comme suit :

Cuivre et associés	75,0 %	
Les 25 % restants		{
	Étain et associés	8,0 %
	Diamant	7,7 %
	Manganèse	4,5 %
	Or	3,4 %
	Divers	1,4 %

D'autre part, le contraste entre les réserves connues de la zone du cuivre et celles des autres zones est tout aussi marqué que celui de leurs productions.

Pour la première, les réserves se chiffrent, au taux actuel de la production, à plusieurs décennies (au moins 40 années pour le cuivre), tandis que, pour les autres zones, les réserves connues se chiffrent à une période sensiblement plus réduite.

Cette grande disproportion pose le problème de l'évolution de l'industrie minière du Congo belge dans les zones autres que celle du cuivre, c'est-à-dire sur 99,5 % du territoire.

Il est établi que, par sa configuration géologique, le territoire congolais ne présente la possibilité d'existence de gîtes métallifères que dans son bourrelet périphérique de roches dites « du soubassement », d'âge pré-Karoo, c'est-à-dire essentiellement pré-Cambrien, plissées et métamorphiques.

Ces roches existent :

- a) Dans l'étroite bande Boma-Léopoldville, resserrée entre l'Angola et l'enclave de Cabinda ;
- b) Dans les territoires situés au nord et à l'est du fleuve Congo ;
- c) Dans la moitié orientale du Katanga.

Ces territoires représentent nettement moins de la moitié de la superficie du Congo.

Le restant est occupé par des roches dites « de couverture », horizontales ou subhorizontales, qui ne contiennent d'autres richesses minérales connues que le charbon et le diamant ; elles sont d'âge Paléozoïque récent à Pléistocène et ne renferment pas de gîtes métallifères.

* * *

Passons rapidement en revue les possibilités et les perspectives d'avenir de chacun des deux territoires mentionnés ci-dessus — le soubassement et la couverture — et commençons par le soubassement, lequel recèle les gîtes métallifères, connus ou encore à prospecter.

Dans ce soubassement, on a pu distinguer, très schématiquement bien entendu, plusieurs provinces métallo-géniques : celle du cuivre et de ses associés dans le Sud-Katanga ; celle de l'étain et de ses associés dans le Kivu et le Nord-Katanga ; celle de l'or qui occupe la partie nord-orientale du Congo et qui, dans le Kivu, chevauche partiellement la précédente.

* * *

Cuivre et associés. — Pour ce qui concerne la première province, — celle du cuivre et de ses associés (cobalt, zinc, germanium, uranium) — laquelle produit actuellement quelque 75 % en valeur de la production minière du Congo, il ne semble guère se poser de problèmes

sérieux à court terme et son avenir semble assuré pour longtemps.

La valeur de la production minérale de cette zone (minerais d'uranium exclus) s'élevait en 1956, à plus de 16 milliards de francs dont près de 11 milliards de francs pour le cuivre seul, sur une valeur globale de quelque 19 milliards de la production congolaise.

Il importe de ne pas perdre de vue que ces chiffres sont basés sur un prix unitaire du cuivre, pour 1956 de 43,5 F le kg, chiffre qu'il faut considérer comme anormalement élevé.

Or, toute variation d'un franc au kilo de cuivre se traduit — pour une production annuelle de 250.000 tonnes qui fut celle du Katanga en 1956 — par une variation de valeur de 250 millions de francs.

Aussi le passage d'un cours moyen de 45 F le kg, par exemple, cours atteint et dépassé en 1956, à un cours moyen de 25 F le kg, auquel il est descendu en 1957, se traduit-il par une moins-value de 5 milliards de francs de cette production.

On se rend compte des répercussions qu'une telle moins-value peut avoir sur l'économie congolaise en général (droits de douane et divers) et du Katanga en particulier.

Mais les points de comparaison valables ne sont ni les années des vaches grasses, ni celles des vaches maigres, et l'on est trop souvent tenté de considérer les premières comme naturelles.

Cependant, nos gisements katangais sont loin d'être « marginaux ». La teneur moyenne des réserves dépasse largement celle des autres grands pays producteurs et ces réserves sont elles-mêmes considérables au point de ne pas créer de soucis avant l'an 2.000. Des investissements considérables ont été faits et, si leur développement ne pouvait se poursuivre au rythme antérieur, ceux qui ont été entamés sauvegarderont cette industrie

minière et lui assureront un avenir que nous espérons et souhaitons de tout repos.

C'est dans cette région que l'activité minière aura été à l'origine d'une industrialisation déjà florissante et qui ne manquera pas de se développer.

Grâce à ses réserves, à ses investissements, à la formation professionnelle fort poussée, cette région restera privilégiée.

Quant aux minerais uranifères et thorifères, autour desquels on a fait et continue à faire un mystère qui ne se justifie vraiment plus, ce n'est probablement pas sur eux que l'on pourra compter pour donner de l'expansion à l'industrie minière, alors que le Congo est tombé au 4^e ou au 5^e rang des pays qui font connaître leur production et qu'il y a, de par le monde, pléthore de tels minerais.

* * *

En dehors de la zone du cuivre, la valeur de la production minière du Congo ne représente, avons-nous vu, que 25 % du total de celle-ci.

Encore convient-il d'y distinguer quatre productions dominantes qui en constituent à elles seules 24 % : l'étain (et ses associés) (8 %), le diamant (7,7 %), le manganèse (4,5 %) et l'or (3,4 %).

Ces productions diversifiées sont, en outre, très inégalement réparties sur le territoire congolais où chacune d'elles se localise dans une région déterminée : le diamant au Kasai, le manganèse dans le Sud-Katanga, l'étain dans le Kivu et le Nord-Katanga et l'or surtout dans la province nord-orientale et dans le Kivu.

La superficie totale de ces régions ne couvre même pas, en calculant très largement, le tiers de la surface du Congo.

* * *

Étain et associés. — Avec l'étain et ses associés (le wolfram et les colombo-tantalites) qui représentent quelque 8 % de la valeur de la production minière, nous abordons un aspect délicat du problème qui nous préoccupe.

Tout d'abord et contrairement à la grande concentration qui s'observe au Katanga, ces gisements présentent une très grande dispersion. En effet, pour le cuivre et ses associés, un degré carré fournit 75 % de la valeur de la production minière du Congo ; pour l'étain et ses associés, six degrés carrés ne fournissent que 8 % en valeur de cette production.

Pendant, nous restons le quatrième producteur de cassitérite du « monde occidental », tout en restant encore loin derrière nos prédécesseurs : la Malaisie, l'Indonésie et la Bolivie et très probablement l'U.R.S.S.

Jusqu'à présent, la plus grande partie de la production d'étain provenait de gisements alluvionnaires ou éluvionnaires relativement faciles à prospector et à traiter. Ces types de gisements, qui ont fait depuis 40 années l'objet de prospections fort poussées, tendent à s'épuiser au point que, depuis plusieurs années déjà, les producteurs se préoccupent de rechercher et de mettre en valeur les gisements filoniens.

Dès lors, se posent à eux les problèmes de prospection par sondages, par puits et par galeries ainsi que des problèmes d'exploitation, à ciel ouvert ou en souterrain, d'une roche stannifère inaltérée, donc dure, créant des problèmes d'extraction, de broyage et de traitement de plus en plus difficiles, de plus en plus coûteux, et impliquant la nécessité de découvrir des gisements de plus en plus riches.

D'où mises de fonds considérables pour la recherche — avec résultats aléatoires — et investissements élevés pour l'équipement des mines et des laveries. Comme il importe de produire à un prix pouvant soutenir la concur-

rence avec la production alluvionnaire encore élevée de certains pays où, de plus, la main-d'œuvre est moins coûteuse que la nôtre, on conçoit que les gisements en roche capables de supporter l'influence de ces facteurs défavorables resteront forcément peu nombreux.

Quant au prix de l'étain, il faut bien tous les efforts du Conseil international de l'Étain et la lourde charge de son stock-tampon pour l'empêcher de descendre sous le plancher fixé.

* * *

Or. — Les quelque 11,5 tonnes d'or produites annuellement ces dernières années au Congo et qui ne représentent que 1,3 % du tonnage mondial, proviennent du Centre-Est et du Nord-Est du Congo. Cette production ne constitue, avons-nous vu, que 3,4 % de la valeur totale de la production minière du Congo belge.

Il ne semble pas qu'il faille s'attendre, dans un proche avenir, à une amélioration de cette situation, à moins que ne se modifie la situation anormale actuelle due au fait que le cours du métal, fixé arbitrairement, est pour le Congo belge multiplié par 1,7 par rapport à 1939, alors que le taux d'accroissement de l'index général est voisin de 4,5 pour la même période.

Malgré cette situation défavorable, malgré qu'il doive être fait appel, de plus en plus, aux gisements filoniens, autrement difficiles et coûteux à prospector et à exploiter que les gisements alluvionnaires, la production de l'or a pu se maintenir grâce aux perfectionnements de la technique. Ces perfectionnements ont aussi amené une importante réduction de la main-d'œuvre employée, laquelle a pu être réduite du tiers ces cinq dernières années, libérant ainsi quelque 12.000 travailleurs.

Les teneurs-limites des gisements ont dû être sérieusement relevées, avec pour conséquence la contraction du volume des gisements exploitables.

La situation actuelle n'encourage malheureusement pas les sociétés exploitantes à consacrer aux travaux de recherche et de mise en valeur des réserves, les capitaux qu'il serait souhaitable d'y voir investir. Les sociétés exploitantes de moyenne et petite importance ont dû cesser leur activité. Seules les grandes sociétés, disposant de moyens financiers suffisants pour subvenir aux investissements nécessaires, peuvent poursuivre leurs efforts et les porter sur les gisements filoniens qui, pour certaines, interviennent pour 80 % et plus de leur production et constituent la presque totalité de leurs réserves.

* * *

Nous venons de parcourir les formations du soubassement, couvrant un peu moins de la moitié de la superficie du territoire du Congo. Nous avons vu combien étaient limitées les perspectives d'un développement minier au-delà de la situation actuelle.

Reste l'immense territoire de la cuvette centrale constitué par les formations de couverture. Recèle-t-il des richesses minérales et quel pourrait être leur rôle à l'avenir ?

A l'heure actuelle, nous y connaissons l'existence du diamant, du charbon et des schistes bitumineux.

Pour le charbon et les schistes bitumineux, les pronostics d'avenir restent bien indécis.

Outre les petits bassins de la Luena, le charbon existe en tonnages importants dans la région de la Lukuga ; il est malheureusement très cendreuse, mal situé par rapport aux centres de consommation possibles et son exploitation en masse semble devoir être liée à un traitement chimique sur place vraisemblablement très onéreux pour en extraire hydrocarbures et autres sous-produits à valoriser.

Il en est de même pour les schistes bitumineux de la

région de Stanleyville qui pourraient donner des tonnages élevés d'hydrocarbures... mais à quel prix ? Tant que les combustibles liquides pourront pénétrer au Congo dans des conditions normales, la pyrolyse du charbon et des schistes bitumineux restera une opération certes possible, mais de rentabilité difficile.

Pour rester dans le domaine des hydrocarbures, répondons à la question que l'on se pose tout naturellement : et le pétrole ? Géologiquement, c'est dans les formations de couverture de la cuvette centrale et dans l'étroite bande côtière comprise entre l'Atlantique et Boma, que des possibilités pourraient se présenter.

Dans la bande côtière, on n'a rien tenté encore ; cependant, son prolongement tant en Angola que dans le Nord a montré qu'elle recélait du pétrole. Nous avons donc un certain espoir de ce côté-là.

Quant à l'immense cuvette centrale, les recherches sont à leur début, puisque seuls une prospection sismique partielle et deux sondages de reconnaissance de la nature des terrains ont été réalisés, sans apporter d'ailleurs aucun indice probant.

Mais 150 millions dépensés, c'est peu de chose en comparaison aux milliards investis en recherches dans des territoires africains voisins bien plus restreints.

On n'oserait faire un pronostic dans ce domaine ; seules les sociétés pétrolières puissantes peuvent courir les risques inhérents à de telles recherches : nos travaux préliminaires leur fourniront une base de départ utile.

Dans cette revue rapide, une place à part est faite au diamant du Congo, non pas à cause de sa situation privilégiée dans la production mondiale — dont il représente 60 % en quantité et 15 % en valeur — mais parce qu'il ne s'agit pas, comme dans les productions précédentes, d'un métal non ferreux et que ses gisements sont localisés dans les formations de couverture du Kasai ou dans des

cheminées intrusives d'âge plus récent que les roches du soubassement.

La valeur de cette production n'atteint pas 8 % de celle du Congo ; son exploitation se fait à ciel ouvert avec de puissants moyens mécaniques.

Ses réserves sont considérables ; elles ont été signalées comme atteignant 300 millions de carats.

Mais le diamant est un minéral dont la valeur marchande fut artificiellement maintenue par des accords étroits entre producteurs et vendeurs, avec les aléas qu'une telle situation pouvait comporter.

Cela n'a plus été le cas au cours de ces dernières années où l'offre n'a pu satisfaire la demande et où l'on a vécu au jour le jour par la consommation des productions au fur et à mesure de leur mise sur le marché, les stocks étant inexistantes.

Comme la presque totalité de la production au Congo est constituée par des diamants industriels, des appréhensions ont été formulées à l'annonce de la fabrication de pierres synthétiques en quantités appréciables, ainsi que de la production du borazon (composé de bore et d'azote) et du B. P. (phosphure de bore) lesquels, pour les usages industriels, pourraient se substituer aux pierres naturelles.

Certes, on ignore ce que réserve l'avenir dans ce domaine, mais il faudra d'une part que le produit synthétique puisse être obtenu à un prix compétitif avec celui du boart naturel, ce qui ne semble pas encore être le cas et, d'autre part, que sa production soit suffisante pour peser sur le marché. On a annoncé une production possible de 3,5 millions de carats de synthétique à partir de fin 1958 ; souvenons-nous que la production du Congo belge de 1957 a dépassé 15 millions de carats, que la demande de boart à broyer reste pressante et que la consommation possible pourrait atteindre 60 millions de carats.

Autre inconnue : la découverte d'une région diamanti-

fère, dans la République autonome de Yakoutie (nord du lac Baïkal) en U.R.S.S. ; les prévisions sont évidemment hasardeuses.

Quoiqu'il en soit, il semble établi que la situation du diamant au Congo est capable de rester stable pendant de longues années encore. Il n'existe guère d'indices d'une extension des gîtes diamantifères dans des régions du Congo autres que celle où ils sont déjà connus.

* * *

Sauf pour le cuivre congolais, dont le niveau des réserves et la teneur en métal du minerai sont élevés, l'industrie minière deviendra de plus en plus sensible aux variations des cours des métaux, puisqu'il devra être fait appel à un degré toujours plus important aux gisements filoniens dont la teneur limite doit être bien plus élevée que celle des gisements détritiques.

Il importe donc, pour que l'économie minière congolaise reste saine, que les cours des métaux se maintiennent au-dessus de leur coût de production.

Certes, des améliorations techniques dans l'exploitation et le traitement des minerais pourront peut-être encore abaisser ce coût dans une légère mesure, mais il deviendra de plus en plus difficile de compenser les charges provenant des difficultés accrues de recherche et d'exploitation ainsi que des augmentations du coût de la main-d'œuvre.

Les prévisions à plus ou moins longue échéance, qu'il serait bien utile de pouvoir faire, restent malaisées. Il suffit d'examiner les variations de l'indice du cours des produits minéraux exportés du Congo : de l'indice 100 pour 1948-1949, il a frôlé en mars 1956 l'indice 200 et au début de 1958 est retombé à 110.

Cette variation est tout aussi prononcée dans le monde pour l'ensemble des métaux non ferreux : cuivre, plomb, zinc, étain, nickel et aluminium.

De l'indice 100 pour 1922-1923, nous le voyons tomber à 40 en 1932, époque de la grande dépression, pour atteindre et dépasser 240 au début de 1956 et retomber à 160 au début de 1958.

Quatre indices en 35 ans : 100, 40, 240 et 160 suffisent à situer le problème et à montrer la fragilité des prévisions.

Cette instabilité des prix des métaux non ferreux au Congo contraste, contrairement à ce que l'on serait tenté de croire, avec une stabilité des cours des produits végétaux exportés du Congo qui, par rapport à l'indice 100 en 1948-1949 ont conservé un indice moyen de 110 pendant ces dix dernières années.

Il semble cependant que les cours des matières premières minières et industrielles tendent à se normaliser après les pénuries dues à la seconde guerre mondiale, à la guerre de Corée, après l'intense développement de la production dû aux cours élevés et après la formation ou la liquidation partielle des stocks stratégiques. Les remous semblent avoir heureusement tendance à s'apaiser, ce qui est indispensable si l'on veut évaluer l'ampleur des investissements nécessaires au développement de l'industrie minière dispersée au Congo.

* * *

Il est plus que probable que, dans les formations de soubassement, il existe encore des gisements métallifères insoupçonnés, qui ne pourront être reconnus que par une prospection systématique de l'ensemble de ce territoire, prospection extrêmement coûteuse et aux résultats indiscutablement aléatoires.

Les recherches de gisements nouveaux par l'initiative privée vont inévitablement se ralentir, parce que le capital privé aura de moins en moins tendance à courir des risques de plus en plus grands et que les affaires minières nouvelles tendront à être marginales.

Dans ces conditions, on peut se demander si le Gouvernement du Congo a une politique minière, et laquelle ? (1). Une politique minière ne consiste pas à établir une loi des mines et à la faire respecter ; elle peut se manifester aussi par une intervention dans la recherche et la production. Cette intervention peut se produire de diverses façons :

Par une production nationalisée, qui fait disparaître la concurrence privée et pour laquelle il serait logique de voir l'organisme exploitant soumis aux mêmes règles de gestion qu'une entreprise privée ;

Par une solution plus libérale qui consiste pour l'État à exploiter lui-même par l'intermédiaire d'un organisme approprié, organisé comme une société anonyme particulière mais avec un seul actionnaire : l'État. C'est le cas des « Bureaux miniers » français, agissant chacun dans un territoire déterminé, avec les mêmes droits, mais aussi les mêmes obligations, — et avec les mêmes conditions de réussite — qu'une société privée, respectant ainsi apparemment la concurrence, si les investissements, faits avec l'argent de chacun, restent raisonnables.

Une considération peut encore inciter l'initiative privée à investir des capitaux dans l'industrie minière : c'est la nécessité pour les industries métallurgiques de s'assurer les sources de matières premières indispensables à leur activité.

Au Congo belge, ce ne sont ni le Service des Mines, ni le Service géologique qui, dans leur état actuel, pourraient être chargés d'une telle entreprise.

Le Service géologique est encore à l'état embryonnaire : avec ses quelques géologues au cadre, dont un bon pour-

(1) Nos préoccupations sont également celles de nombreux territoires où se posent les mêmes problèmes. F. BLONDEL dans une étude intitulée *Remarques sur la Politique Minière* a discuté le problème récemment dans les *Annales des Mines de France* (mars 1958).

centage est soit en congé, soit affecté à des travaux sédentaires, il ne peut même être question pour lui de mener, à la cadence souhaitable, sa première mission qui consiste dans le lever géologique de l'immense territoire congolais. Son effectif devrait être multiplié par cinq ou par dix, pour que cet organisme puisse avoir la prétention de mener de front cette tâche essentielle qu'est l'établissement de la carte géologique et une tâche de prospection minière.

Ce n'est pas le Service des Mines, qui a sa mission propre, qui pourrait seconder le Service géologique.

Il faudrait donc créer un organisme plus puissant, semblable à ceux qui existent dans les territoires d'Outre-Mer de la France, qui, sous une appellation telle que « Service de la Géologie et de la Prospection minière », engloberait les services existants et en coordonnerait l'activité dans le but de réaliser à la fois la carte géologique, l'étude des problèmes d'hydrogéologie et de la prospection minière.

La rentabilité d'un tel organisme paraît plus qu'aléatoire ; il s'agirait bien plus de l'accomplissement d'un devoir de souveraineté que de la réalisation d'une entreprise minière ; l'exemple de ce qui se passe en territoires voisins en témoigne.

Il importerait, d'autre part, d'aider, par des dispositions financières appropriées, les sociétés minières existantes dans la recherche de gisements nouveaux. On ne proposera pas ici de solution pour le Congo, mais on soulignera cependant combien le Canada, par exemple, a contribué à la mise en valeur de son territoire minier où les nouvelles mines sont, comme au Congo, difficiles, coûteuses à découvrir par l'*Income Tax Act*, exemptant de taxes la production initiale de trois années. Cette taxation intelligente a fait quadrupler la valeur de la production au cours de ces dix dernières années.

L'avenir de l'industrie minière du Congo belge doit

rester au premier rang dans nos préoccupations et ce dans l'intérêt, bien compris, des populations congolaise et belge dont l'interpénétration des économies est d'un intérêt primordial. On ignore trop que l'industrie productrice belgo-congolaise comme exportateur pour l'ensemble du cuivre, du zinc, du plomb de l'étain et du cobalt, occupe le premier rang tant dans le « monde occidental » que dans l'Europe de l'O.E.C.E.

L'industrie minière du Congo belge a incontestablement contribué considérablement à la mise en valeur du territoire ainsi qu'à l'amélioration du bien-être indigène. Elle continuera certes encore, et dans une large mesure à remplir, dans les années à venir, cette mission. Cependant, elle paraît avoir atteint l'apogée de son expansion et il faudra des efforts soutenus, tant de la part des sociétés privées que du Gouvernement du Congo pour la maintenir à son niveau actuel.

Nous formulons le vœu qu'il en puisse être ainsi.

Le 22 octobre 1958.

**Allocution de M. L. Pétilion, ministre du Congo belge
et du Ruanda-Urundi.**

Je suis particulièrement heureux que les circonstances fassent que mon premier contact avec vous, comme membre de votre docte Société, coïncide avec une des séances de rentrée de l'Académie royale des Sciences coloniales. Ceci me fournit l'occasion d'accomplir un premier et agréable devoir qui est de congratuler votre *Président*.

Je le fais parce que vous l'avez élu pour cette année en raison de ses talents et de ses mérites ; je le fais également pour l'exposé remarquable que vous allez entendre — et dont j'ai eu le privilège de prendre connaissance — sur l'avenir de l'industrie minière au Congo belge.

La haute tenue de cette étude est le reflet de tout ce qui touche à votre Société.

J'adresse, d'autre part, mes félicitations et mes vœux à M. E.-J. Devroey, l'infatigable secrétaire perpétuel de l'Académie. Je voudrais lui dire toute l'admiration que j'éprouve à l'égard des travaux au sujet desquels il va vous faire rapport.

Quatre membres de votre savante Société sont décédés au cours des douze derniers mois. M. OLBRECHTS, le général MOULAERT, les professeurs OMBREDANE et DORY ne sont plus. Je vous invite, Messieurs, à faire silence pendant quelques instants en songeant à eux. Ils ne sont plus aujourd'hui parmi nous, mais leur souvenir restera vivant dans notre mémoire.

Tout récemment fut posée à Léopoldville la première

Toespraak van de H. L. Pétilion, minister van Belgisch-Congo en van Ruanda-Urundi.

Het verheugt mij bijzonder dat de omstandigheden gewild hebben dat mijn eerste contact met U, als lid van uw geleerd Genootschap, samenvalt met een van de heropeningszittingen van de Koninklijke Akademie voor Koloniale Wetenschappen. Dit schenkt mij de gelegenheid een eerste en aangename plicht te vervullen die er in bestaat uw *Voorzitter* geluk te wensen.

Ik doe zulks omdat gij hem voor dit jaar gekozen hebt wegens zijn talenten en zijn verdiensten; ik doe het ook voor de merkwaardige uiteenzetting over de toekomst van de mijnbouwnijverheid in Belgisch-Congo die gij gaat horen en waarvan ik reeds kennis heb mogen nemen.

Het verheven opzet van deze studie is de weerspiegeling van alles wat verband houdt met uw Genootschap.

Anderzijds stuur ik mijn beste gelukwensen aan de H. *Devroey*, de onvermoeibare vaste secretaris van de Akademie. Ik zou hem mijn diepgevoelde bewondering willen uitdrukken voor de werken waarover hij U verslag gaat uitbrengen.

Vier leden van dit geleerd Genootschap zijn in de loop der laatste twaalf maanden overleden. De H. OLBRECHTS, generaal MOULAERT, de professoren OMBREDANE en DORY zijn niet meer. Ik nodig U uit, Mijne Heren, enkele ogenblikken stilte in acht te nemen en aan hen te denken. Thans zijn zij niet meer onder ons maar hun aandenken blijft levendig in ons geheugen bewaard.

Heel onlangs werd te Leopoldstad de eerste steen

pierre du Centre culturel, offert au Congo par la Belgique à l'occasion du cinquantième anniversaire de leur union.

Ce geste symbolique marque à la fois la naissance d'un bâtiment qui contribuera par son ampleur à faire de Léopoldville une grande capitale et celle d'une œuvre qui se propose de ranimer ou faire renaître, selon les circonstances locales, la vie culturelle à travers tout le Congo.

Une association privée dénommée « Centre culturel du Congo belge » a été chargée, dans une perspective d'éducation populaire, de vulgariser les arts congolais et de faire connaître en Afrique l'héritage artistique de l'Occident — pour que, par ce généreux échange, se fortifie la communauté belgo-congolaise.

Et aussitôt la question se pose : n'est-il pas illusoire de vouloir enrichir une société nouvelle des fruits d'une culture de valeur discutée dont certains prétendent qu'elle est en décadence sinon en voie d'extinction ?

S'il est exact de dire que la plupart des Africains n'ont pas encore le goût des idées abstraites, il faut remarquer cependant que les séminaristes noirs arrivent à se mouvoir à l'aise dans les plus hautes spéculations métaphysiques et que beaucoup d'universitaires déjà témoignent de surprenantes facultés intellectuelles. Par ailleurs, l'imposante littérature ethnographique n'est-elle pas faite de notations recueillies auprès d'autochtones qui ne sont pas toujours des chefs ou des notables, mais souvent des hommes du commun qui fournissent avec précision les renseignements les plus divers sur le droit coutumier, la religion et la morale, les traditions historiques ou légendaires, le tout conservé par la seule voie orale, de génération en génération.

gelegd van het cultureel centrum dat door België aan Congo werd geschonken bij gelegenheid van de vijftigste verjaring hunner vereniging.

Dit symbolisch gebaar merktekent terzelfdertijd het ontstaan van een gebouw dat door zijn omvang zal bijdragen om van Leopoldstad een grote hoofdstad te maken en dit van een werk dat ertoe strekt het cultureel leven doorheen gans Congo, volgens de plaatselijke omstandigheden op te wekken of opnieuw te doen bloeien.

Een privé-vereniging « Cultureel Centrum van Belgisch-Congo » genaamd werd met een doel van volksopleiding, ermede belast de Congolese kunst te vulgariseren en in Afrika de artistieke nalatenschap van het Westen te doen kennen, opdat, dank zij deze uitwisseling, de banden van de Belgisch-Congolese gemeenschap nog hechter worden.

Al dadelijk rijst de vraag : is het niet denkbeeldig een nieuwe gemeenschap te willen verrijken met de voortbrengsten van een cultuur waarvan de waarde betwist wordt en waarvan sommigen beweren dat zij dekadent is geraakt en zelfs aan het verdwijnen is?

Indien het juist is te beweren dat het merendeel van de Afrikanen nog niets voelen voor abstracte ideeën dient evenwel te worden gewezen op het feit dat de zwarte seminaristen zich volkomen op hun gemak gevoelen in metafysische navorsingen en dat tal van hogeschoolstudenten reeds blijk geven van merkwaardige verstandsontwikkeling. Bestaat de indrukwekkende etnografische litteratuur soms niet uit aantekeningen verzameld bij autochtonen die niet altijd hoofden of notabelen zijn, doch vaak doodgewone mensen, die met nauwkeurigheid de meest verscheidene inlichtingen verstrekken over het gewoonterecht, de godsdienst en de moraal, de historische tradities en de volkstradities, dit alles, van geslacht tot geslacht, mondeling overgeleverd.

Depuis le dernier quart de siècle, de longues dissertations sur la culture indigène ont rempli des volumes. Des savants ont voulu déceler dans certaines langues congolaises des rappels troublants de l'ancien égyptien, tandis que des esthéticiens exaltaient les créations des Noirs, surtout dans le domaine plastique.

Les premiers explorateurs de l'Afrique centrale eurent la surprise de découvrir que les arts appliqués y fleurissaient sous les formes les plus variées : poterie, vannerie, tissage, métaux forgés. Les croyances animistes y ajoutaient des statuets de bois et d'ivoire. Aux environs de 1870, l'Autrichien SCHWEINFURTH put consacrer aux productions artistiques des Mangbetu des aperçus extrêmement intéressants et, peu avant 1908, les *Annales* du Musée de Tervuren publièrent les notes du voyageur hongrois TORDAY, enrichies de planches en couleur ; ces notes révélaient la culture des Bushongo plus connus sous le nom de Bakuba, dont les velours végétaux, les coffrets de bois ouvragés et les armes de parade sont universellement connus.

Faut-il rappeler ici avec quelle ferveur, depuis lors, les musées d'Europe et d'Amérique, les amateurs d'art les plus avertis se disputent les belles pièces devenues quasi introuvables de la statuaire bantoue ou soudanaise de jadis ?

A côté de cet art et de cet artisanat de haute allure figurent les arts oraux, légendes, fables, proverbes, ainsi que la musique et le chant.

La littérature noire, dans les débuts exclusivement verbale et populaire, consiste avant tout en chants épiques, magnifiant les héros légendaires, en chants de circonstances, tels les thrènes composés à l'occasion

Sedert de laatste 25 jaren werden boekdelen volgeschreven met verhandelingen over de inlandse kultuur. Geleerden trachtten in sommige Congolese talen een merkkelijk verband te ontdekken met de oude Egyptische taal, terwijl de esthetici de kunstwerken van de Zwarten, bijzonder op het gebied van de boetseerkunst, verheerlijkten.

De eerste ontdekkingsreizigers van Centraal-Afrika waren verrast bij het vaststellen dat de toegepaste kunsten aldaar onder de meest verscheidene vormen tot bloei waren gekomen : aardewerk, mandenmakerij, weverij, gedreven metalen. Het geloof aan geesten voegde hieraan kleine houten en ivoren beelden toe. Omstreeks 1870 was de Oostenrijker SCHWEINFURTH erin geslaagd een uiterst belangrijk overzicht te geven van de artistieke producties der Mangbetu en weinige tijd vóór 1908, verschenen in de *Annalen* van het Museum van Tervuren de nota's van [de Hongaarse reiziger TORDAY, geïllustreerd met gekleurde platen ; deze nota's brachten de kultuur aan het licht van de Bushongo, beter gekend onder de naam van Bakuba, wier plantenfluwelen, bewerkte houten koffertjes en parade-wapens universeel bekend zijn.

Is het nodig dat hier in herinnering wordt gebracht met welke ijver, sedertdien, de musea van Europa en van Amerika en de meestbevoegde liefhebbers van kunstwerken, zich de schone, quasi onvindbaar geworden stukken van de vroegere bantoe-of soudanbeeldenkunst betwisten ?

Naast deze hoge kunst en ambachtskunst treft men verder nog sierkunsten aan, legenden, fabels, spreuken, alsmede muziek en zang.

De letterkunde der Zwarten, oorspronkelijk uitsluitend oraal en volks, bestaat in de eerste plaats uit epische zangen, waarin de legendarische helden worden bezongen, uit gelegenheidszangen, zoals ondermeer de klaag-

de la mort d'un Chef. Les auteurs anonymes y traduisent les idées et les sentiments de la race avec une rare puissance d'expression poétique. Elle compte aussi des proverbes et fables, dont l'esprit se compare à celles d'ÉSOPE ou de LA FONTAINE, que n'importe quel Noir de la masse cite avec un parfait à propos.

La grammaire des grandes langues négro-africaines est d'une exceptionnelle complexité. Par associations d'idées et dérivations rigoureusement logiques, elles créent et régendent des mots — substantifs et verbes — en un jaillissement continu, composant ainsi un vocabulaire d'une étonnante richesse dans le domaine des choses concrètes.

Quant aux thèmes musicaux, s'ils sacrifient la mélodie, c'est qu'ils sont destinés surtout à soutenir le rythme dynamique de la danse, qui permet au Noir d'extérioriser sa joie ou sa douleur, de mimer les travaux des saisons, de s'absorber dans le grand tout en se noyant dans une ivresse sacrée.

De tout quoi il faut conclure qu'il existe une culture centre-africaine. Mais elle s'est anémiée dans les bouleversements profonds provoqués au sein de la société indigène par le contact avec le monde moderne.

Attirés par les profits qu'offrent les industries sans cesse plus nombreuses, des centaines de milliers d'indigènes ont abandonné leur case et leur champ pour s'installer dans les plantations, les mines et les centres urbains.

Ils y ont trouvé des étalages tentants, qui leur proposent des produits manufacturés d'importation européenne.

zangen gekomponeerd ter gelegenheid van het overlijden van een Hoofd.

De naamloze auteurs vertolken hierin de gedachten en de gevoelens van hun ras met een zeldzame poëtische uitdrukingskracht.

Zij bestaat eveneens uit spreuken en fabels, te vergelijken met deze van ESOPUS of van LA FONTAINE ; om het even welke uit de massa gekozen autochtoon citeert ze op perfecte wijze en juist wanneer zij van pas komen.

De grammatica van de bijzonderste Negro-Afrikaanse talen is uiterst ingewikkeld. Door associatie van ideeën en preciese logische afwijkingen scheppen en maken zij van zelfstandige woorden en werkwoorden een onophoudende bron van woorden terwijl zij aldus een woordenschat samenbrengen die op gebied van de concrete zaken verbazend overvloedig kan worden genoemd.

Wat de muzikale thema's betreft, indien zij de melodie opofferen dan gebeurt zulks omdat zij in de eerste plaats bestemd zijn om het dynamisch dansritme te kunnen volhouden, waarin de inlander een middel vindt om aan zijn vreugde of smart uiting te geven, om de seizoenarbeid na te bootsen, om zich te laten opnemen in het grote heelal, terwijl hij in vervoering in een gewijde roes is gedompeld.

Uit dit alles moet worden afgeleid dat er een Centraal-Afrikaanse kultuur bestaat. Zij heeft evenwel van haar krachten verloren tengevolge van de diepe beroeringen in de inlandse gemeenschap, teweeggebracht door het contact met de moderne wereld.

Aangetrokken door de voordelen welke de steeds in aantal toenemende nijverheidsinstellingen bieden, hebben honderdduizenden inlanders hut en veld verlaten om zich te komen vestigen in de omgeving van de plantages, van de mijnen en in de stadsgebieden.

Zij hebben aldaar kennis gemaakt met de bekorende uitstalramen, waarin bewerkte produkten, uit Europa

ne. Jusque dans les régions les plus reculées, les centres de négoce multipliés concurrencent les artisans spécialisés dans les techniques traditionnelles. Les potiers, forgerons, ouvriers du bois, tisserands, peu à peu disparaissent.

Dans les villes et les centres, les enfants grandissent loin de leur tribu d'origine. Ils ne connaissent pratiquement plus le langage tribal et s'expriment de préférence dans l'une des quatre langues véhiculaires du Congo. Ils ne possèdent plus, le plus souvent, que quelques bribes de leurs coutumes dont la tradition orale était la seule gardienne. Ils ont oublié les enseignements de la sagesse traditionnelle contenus dans les proverbes et les fables. La plastique, la musique et la danse se meurent dans les milieux prolétariés.

Et pour une large part, nous en sommes responsables comme nous le sommes de certains bouleversements économiques et sociaux.

Certes, avec ou sans nous, des changements se seraient produits. Tôt ou tard, le Congo se serait trouvé pris dans les courants du monde et en aurait, à cet égard, souffert.

Mais, puisque c'est nous qui avons pris en charge son avenir, c'est à nous qu'il incombe de sauvegarder les valeurs morales et spirituelles qui font sa richesse. Certes, notre œuvre est une œuvre de bonne foi. La supériorité de race posée en dogme, nous ne l'avons jamais invoquée, pas plus qu'un colonialisme érigé à l'état de système n'a inspiré notre action. Nous n'avons pas imposé notre culture à l'exclusion de toute autre. Nous n'avons négligé ni le soin des âmes, ni la guérison des corps, ni la formation de l'esprit.

Mais entraînés par notre pragmatisme foncier, peut être avons-nous fait reposer le développement du pays

ingevoerd, hun worden aangeboden. Tot in de meest afgelegen streken wordt in de steeds in aantal toenevende kleinhandelscentra konkurrentie gedaan aan de ambachtslieden die gespecialiseerd zijn in de traditionele beroepen. De pottenbakkers, houtbewerkers, wevers, verdwijnen stilaan.

In de steden en de centra groeien de kinderen op, ver van hun stam van herkomst. Praktisch kennen zij de taal van hun stam niet meer en zij drukken zich bij voorkeur uit in een der vier voertalen van Congo. Meestendeels kennen zij slechts een klein gedeelte meer van hun gewoonten die enkel door mondelinge overlevering bewaard bleven. Zij hebben de lessen van de traditionele wijsheid vergeten die in de spreekwoorden en de fabels waren vervat. De boetseerkunst, de muziek en de dans verdwijnen in de geproletariseerde kringen.

En daarin dragen wij een grote verantwoordelijkheid zoals ook in sommige economische en sociale beroeringen.

Zeker, deze veranderingen zouden zich ook zonder ons hebben voorgedaan. Vroeg of laat zou Congo meegesleept zijn geweest in de wereldstromingen en zou Congo hierdoor een nadelige invloed hebben ondergaan.

Doch, vermits wij voor de toekomst van dit land instaan, moeten wij de morele en spirituele waarden die zijn rijkdom uitmaken, vrijwaren. Zeker, ons werk wordt met een goed inzicht gedaan. Wij hebben nooit de superioriteit van het ras als dogma aanvaard en onze werking heeft zich nooit laten leiden door een kolonialisme dat als systeem wordt beschouwd. Wij hebben onze beschaving niet opgedrongen zonder acht te slaan op andere vormen van cultuur. Noch de zorg voor de zielen, noch de genezing der lichamen, noch de vorming van de geest hebben wij verwaarloosd.

Maar meegesleept door ons ingeboren pragmatisme, hebben wij misschien de ontwikkeling van het land te

trop exclusivement sur la technique. Peut être nos efforts — dans les débuts tout au moins — n'ont-ils pas été assez soucieux de ménager à suffisance la personnalité du monde noir, si différent du nôtre.

En vérité, les premiers d'entre nous furent confrontés avec trop de besoins essentiels, auxquels il convenait de pourvoir sans retard, pour s'attarder aux effets indirects de leur action. Il fallait sauver un peuple de la guerre, de la maladie, de la misère. L'urgence estompait toute autre considération.

Ce ne fut qu'après les nécessités les plus vitales satisfaites, que les hommes de science parcoururent le Congo et s'attachèrent à l'étude des populations qui l'habitaient. Ils décrivirent les institutions et comparèrent les cultures.

Leurs efforts, naguère encore individuels et dispersés, se groupent et se coordonnent de mieux en mieux sous les auspices d'institutions scientifiques nationales et étrangères.

En Belgique, citons le Musée du Congo belge, conservatoire de la culture négro-africaine et centre de recherche fécond notamment dans le domaine de la linguistique africaine, l'Académie des Sciences coloniales, l'Institut international des Civilisations différentes, l'Institut pour la Recherche scientifique en Afrique centrale, le Centre pour l'Étude des problèmes sociaux indigènes et, le dernier en date, l'Institut Africaniste créé à Louvain.

Ces assemblées de haute tenue réservent à l'étude de l'homme une place importante dans leurs travaux académiques ; sous leurs auspices de belles synthèses ont déjà été faites.

Mais ces patientes et minutieuses recherches ne viennent-elles pas trop tard ? La culture africaine n'est-elle

uitsluitend gebaseerd op de techniek. Misschien hebben wij, bij onze inspanningen — tenminste in het begin — er niet genoeg naar gestreefd de persoonlijkheid van de wereld der Zwarten, die zoveel verschilt van de onze, te ontzien.

In werkelijkheid werden de eersten onder ons gesteld tegenover te veel essentiële behoeften, waaraan zonder verwijl moest worden voldaan, om zich in te laten met de onrechtstreekse invloed van hun aktie. Een volk moest worden gevrijwaard van oorlog, van ziekte, van armoede. De dringende noodzaak had de bovenhand op elke andere overweging.

Slechts nadat aan de dringendste levensbehoeften was voldaan, doorliepen de wetenschapsmensen Congo en begonnen zij met de studie van de volkeren die dit land bewoonden. Zij beschreven de instellingen en vergeleken de kultuurvormen.

Hun inspanningen die voordien nog individueel en verspreid waren, worden meer en meer gegroepeerd en geordend onder de auspiciën van nationale en buitenlandse wetenschappelijke instellingen.

Vermelden wij in België het Museum van Belgisch-Congo, conservatorium van de Negro-Afrikaanse kultuur en vruchtbaar opsporingscentrum, inzonderheid wat de Afrikaanse taalkunde betreft, de Akademie voor Koloniale Wetenschappen, het « Institut international des Civilisations différentes », het Instituut voor Wetenschappelijk Onderzoek in Centraal-Afrika, het Studiecentrum voor de inlandse sociale vraagstukken en, het laatst opgerichte, het Afrikaans Instituut te Leuven.

Deze hoge vergaderingen wijden in hun academische werkzaamheden een belangrijke plaats aan de studie van de mens; onder hun auspiciën werden reeds mooie synthesen verwezenlijkt.

Komen deze geduldige en volhardende opzoekingen echter niet te laat? Is de Afrikaanse kultuur niet reeds

pas trop ébranlée déjà pour pouvoir être consolidée et restaurée ? A cette question inquiète, répondons que les Africains ont subi d'abord la crise du premier contact faite de méfiance ; cédant ensuite au mirage de l'imitation du Blanc, ils ont failli renier, jusqu'à l'oubli complet, l'esprit de leur race ; à présent, suivant une évolution qui se vérifie aussi bien en Asie qu'en Amérique indienne, ils reprennent, progressivement et de plus en plus, conscience de leur génie.

L'œuvre de salut fut amorcée par la Commission pour la Protection des Arts et métiers indigènes qui, en 1939, inspira la promulgation d'un décret assurant la protection des œuvres originales des artistes autochtones.

Des ateliers d'art furent créés pour que subsiste la tradition artisanale indigène. Ces centres, qui sont de vrais conservatoires de l'art africain, sont malheureusement trop peu nombreux et leur travail si nécessaire devrait être mieux soutenu.

Un art autochtone renaît en Afrique belge. Il est fidèle à ses traditions, mais il a désormais recours le plus souvent à des techniques européennes. Il en résulte des formes d'art jusqu'ici inédites : notamment une école de peinture très nouvelle et pleine de promesses, une musique africaine obéissant aux lois de l'harmonie. Les toiles des élèves de Feu Romain DESFOSSEZ, les voix pures des Petits chanteurs à la Croix de Cuivre et des Troubadours du roi BAUDOUIN sont des affirmations de la pénétration réciproque des arts d'Europe et d'Afrique, où l'âme noire, fidèle à elle-même, se traduit par des moyens nouveaux d'expression.

Partout, se multiplient les témoignages de cette résurrection. Ce sont les essais littéraires des jeunes écrivains

te zeer aan 't wankelen gebracht om nog te kunnen worden geconsolideerd en hersteld? Laten wij op deze verontrustende vraag antwoorden dat de Afrikanen eerst de crisis doormaakten van het eerste contact, dat wantrouwen koesterde; daarna lieten zij zich begoochelen door de nabootsing van de Blanke en het scheelde niet veel of zij gingen de geest van hun ras in zover verloochenen dat zij hem volkomen vergaten; thans, volgens een evolutie die zowel in Azië als in Indisch Amerika wordt vastgesteld, krijgen zij geleidelijk, en meer en meer, terug het besef van hun genie.

Met het reddingswerk werd begonnen door de Commissie voor Bescherming van de Inlandse Kunst en Ambachten die, in 1939, ijverde voor het vaststellen van een dekreet waarbij de bescherming van de originele werken der inlandse kunstenaars wordt verzekerd.

Ateliers voor kunstambachten werden opgericht om de inlandse ambachtstraditie te doen voortleven. Deze centra, echte conservatoria van de Afrikaanse kunst, zijn te weinig in getal en hun zo noodzakelijk werk zou beter moeten gesteund worden.

In Belgisch Afrika komt terug een inlandse kunst op. Zij blijft getrouw aan hare tradities, maar voortaan worden meestal Europese technieken toegepast. Zij doet tot dusver ongekende kunstvormen ontstaan: ondermeer een zeer nieuwe school voor schilderkunst die het beste laat verwachten, een Afrikaanse muziek, die de wetten van de harmonie nakomt. De doeken van de leerlingen van wijlen Romain DESFOSSEZ, de zuivere stemmen van de Kleine Zangers met het Koperen Kruis en de Troubadours van koning BOUDEWIJN zijn de bevestiging van de wederzijdse penetratie der Europese en der Afrikaanse kunst, waarbij de ziel van de inlander, die zichzelf getrouw blijft, tot uiting komt door nieuwe middelen van uitdrukking.

Overall komen meer bewijzen van deze heropstanding. Nu eens zijn het letterkundige essays van jonge inlandse

noirs qui, par une dilection naturelle, développent les grands thèmes des épopées tribales et les légendes classiques, mais dont le mode d'expression est souvent le français. Ce sont des essais historiques, des études ethnographiques que nous livrent des Lomami TSHIBAMBA ou des KAGAME. Ce sont les têtes et les torsos d'une humanité poignante que fait surgir du bois ou de la pierre le ciseau d'un FUTU, d'un LUFWA, d'un MAYELE. Ce sont encore les compositions musicales d'un KIWELE, sorte de petit WAGNER noir, qui sait, avec un égal bonheur, rendre sensible le halètement des hommes noirs battant le cuivre et la fraîcheur de l'aube dans la savane katangaise.

Il faut aider, par tous les moyens, cette expansion nouvelle de la culture africaine.

Les écoles auront en ce domaine un grand rôle à remplir. Le projet de décret sur la collation des grades académiques, qui vient d'être approuvé par le Conseil colonial, prévoit l'obligation pour tous les jeunes gens — Noirs et Blancs — de suivre, pendant le cycle de leurs études secondaires, un cours de culture et de linguistique africaine.

L'élite congolaise pourra ainsi garder un contact étroit avec sa propre culture, tandis que les étudiants européens connaîtront mieux et apprécieront davantage le patrimoine du peuple au sein duquel ils vivent.

Et, revenant à ce par quoi j'ai commencé cet exposé, je soulignerai que la masse bénéficiera de la croisade qu'entreprendra incessamment et poursuivra, à travers tout le Congo, le Centre culturel que nous venons de créer.

Ainsi, dans le culte de la beauté — par dessus ceux qui existent déjà et qui chaque jour se fortifient — se noueront de nouveaux liens entre la Belgique et le Congo.

Le 22 octobre 1958.

schrijvers die, uit aangeboren voorliefde, de grote themas van de stammenheldendichten en de klassieke legenden ontwikkelen, maar die zich dan veelal van de Franse taal bedienen. Dan weer zijn het historische essays, etnografische studies van de hand van een Lomami TSHIBAMBA of van een KAGAME. Dan nog zijn het koppen en torsos van een schrijnende menselijkheid, uit hout of steen gebeiteld door een FUTU, een LUFWA, een MAYELE. Verder nog muziekcomposities van een KIWELE, die men wel een kleine inlandse WAGNER zou kunnen noemen, die steeds even gelukkig, het hijgen kan doen aanvoelen van de inlanders die het koper hameren, en tevens ook de frisse morgenlucht van de savanne in Katanga.

Deze nieuwe expansie van de Afrikaanse cultuur moet met alle mogelijke middelen worden gesteund.

Op dit gebied zullen de scholen een belangrijke rol moeten vervullen. Het ontwerp van dekreet op het toekennen van de Akademische graden, dat onlangs door de Koloniale Raad werd goedgekeurd, bepaalt dat alle jonge lieden-Zwarten en Blanken — verplicht zullen worden om gedurende de cyclus van hun secundaire studies, een cursus in de Afrikaanse cultuur en linguïstiek te volgen.

De Congolese elite zal aldus volledig in contact kunnen blijven met haar eigen cultuur, terwijl de Europese studenten het patrimonium van het volk, in wiens midden zij leven, beter zullen leren kennen en waarderen. En om tot de inleiding van mijn uiteenzetting terug te keren, wil ik onderstrepen dat de massa het voordeel zal genieten van de opdracht welke het Cultureel Centrum, dat wij zojuist hebben gesticht, eerstdaags op zich zal nemen en doorheen geheel Congo zal volvoeren.

Door de verheerlijking van het schone, zullen nieuwe banden worden gesmeed tussen België en Congo, buiten de reeds bestaande banden die met de dag steviger worden.

22 oktober 1958.

